



Damiatte
Bulletin municipal n°67
Décembre 2023



*En cette fin d'année 2023, toute l'équipe
du conseil municipal se joint à moi pour
vous souhaiter à toutes et tous
d'excellentes fêtes de fin d'année,
et vous présente ses meilleurs
voeux pour 2024.*

Evelyne FADDI
Maire

Mairie de Damiatte



Horaires d'ouverture :

- Lundi : 08h00 - 12h00 / 14h00 - 18h00
- Mardi : 08h00 - 12h00 / fermé
- Mercredi : 08h00 - 12h00 / 14h00 - 18h00
- Jeudi : fermé
- Vendredi : 08h00 - 12h00 / 14h00 - 18h00



05.63.70.62.60



communededamiatte@wanadoo.fr



<https://www.mairie-damiatte.com>



Page facebook : Mairie de Damiatte

Directrice de la publication :

Madame FADDI Evelyne, Maire

Rédaction du journal, photos et mise en page :

Mme VERP Delphine

Commission communication

**Si vous souhaitez recevoir le bulletin municipal en version électronique, veuillez en faire la demande par mail au secrétariat de la mairie :
communededamiatte@wanadoo.fr**

VIE ASSOCIATIVE

FORUM DES ASSOCIATION



Merci aux associations qui sont venues présenter l'éventail de leurs activités :

- AMDPA
- AAPPMA
- Atelier citoyen du Val d'Agoût
- AGOGO
- BDSP
- INICI
- Les pimprenelles Saint-Paulaises
- MANO CREO
- LOUS DESFERATS
- PING SAINT-PAULAIS
- PONEY CITY



Si vous êtes toujours à la recherche d'activités ou si vous voulez tout simplement vous investir en tant que bénévoles au sein d'une association, n'hésitez pas à vous rapprocher des nombreuses associations qui animent la vie de la commune.

FORUM DES ASSOCIATIONS 2024

A noter qu'il a été décidé en concertation avec des associations présentes au forum 2023 de préparer l'organisation de l'édition 2024 sur une matinée avant les départs en grandes vacances d'été.

LES DEMANDES DE SUBVENTION 2024



Les associations qui veulent solliciter une aide financière de la commune de DAMIATTE, pourront retirer directement leur dossier de demande de subvention 2024 au secrétariat de la mairie ou télécharger le formulaire sur le site internet de la mairie www.mairie-damiatte.com à compter du 2 janvier 2024. La date limite de retour des dossiers est fixée au 1er mars 2024.

VIE ASSOCIATIVE

CONCOURS DE PETANQUE INTER ASSOCIATIONS

La 32ème édition du concours amical de pétanque organisé par les municipalités de DAMIATTE et SAINT-PAUL-CAP-DE-JOUX s'est tenue cette année les jeudi 31 août et vendredi 1er septembre à DAMIATTE.



Ce n'est pas moins de 36 parties qui étaient constituées pour 2 soirées de parties de pétanque, dans la convivialité et la bonne humeur. Le beau temps était de la partie également. Un vin d'honneur offert par les municipalités le vendredi soir venait clôturer cette belle manifestation.

Voici ci-dessous le palmarès :

- ◆ **CONCOURS A :**
 - 1 - Amicale des sapeurs pompiers
 - 2 - Sainte-Cécile
 - 3 - Société de chasse de Damiatte

- ◆ **CONCOURS B :**
 - 1 - Comité des fêtes de Damiatte
 - 2 - SALVAN
 - 3 - Les Rosiers



VIE MUNICIPALE

Vidéoprotection

Comme énoncé dans notre édition du bulletin municipal de mai 2023, une autorisation de demande d'installation d'un système de vidéoprotection a été déposée à la Préfecture.

La Préfecture ayant donné son autorisation, trois caméras de surveillance ont été installées : deux sur la façade de la mairie et une sur les ateliers municipaux.



Travaux de voirie

En 2023, la CCLPA a effectué des travaux de réfection sur les voies suivantes :

- Du Buguet Haut au Rivalou
- Au niveau de la Vidalié
- Route de Moulayrès

La commune a quand elle confié les travaux de goudronnage ci-dessous à l'entreprise BRESSOLLES TP :

- Rue du Rec
- Chemin de la Mazié
- Route de Lavaur

Eclairage public

Les installations d'éclairage public ont été changées rue du Rec et place de la Mairie dans le but de réaliser des économies d'énergie.

Les néons de toutes les classes de l'école ont également été remplacés par des plaques LED.

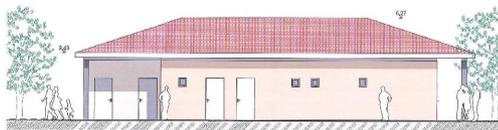
Vestiaires du Rec

Le permis de construire concernant la reconstruction des vestiaires du Rec a été accordé le 21 juillet 2023.

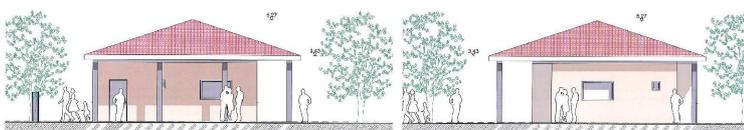
La consultation des entreprises interviendra en début d'année 2024.



Façade SUD/EST Vestiaire



Façade NORD/OUEST Vestiaire



VIE MUNICIPALE

Zone économique de Beauzelle

La commune de Damiatte s'est associée à la communauté des communes du Lautrécois-Pays d'Agoût pour le développement économique de notre territoire.

Une zone d'activité d'une surface d'environ 5 hectares verra donc le jour au niveau de Beauzelle, entre la route de Graulhet et la route de Saint-Martin.

Souhaitant associer le développement économique et l'écologie, notre commune sera à la pointe des demandes des artisans.

Cette zone d'activités aura un cahier des charges très sélectif pour un paysage des plus plaisants. Ces aménagements seront réalisés par la CCLPA.



Départ des Docteurs DEGUARA et arrivée du Docteur SAINT-JEAN

Marie-Françoise et Jean-Pierre DEGUARA ont pris leur retraite cet été après de très nombreuses années de bons et loyaux services. Nous les remercions infiniment pour les années passées à soigner les habitants de Damiatte, et même au-delà.

C'est avec un très grand plaisir, et aussi un grand soulagement, que nous avons accueilli le Docteur Claude-Henry SAINT-JEAN, venu prendre la suite du cabinet médical courant Septembre.

Nous lui souhaitons ainsi qu'à sa famille la bienvenue dans la commune, et beaucoup de réussite dans cette nouvelle aventure.

Cabinet médical

Le cabinet médical est transféré au 29 route de Graulhet.

Dans un premier temps, des préfabriqués ont été installés, en attendant la construction d'un bâtiment.

C'est le cabinet d'architectes SARL CABROL et BEAUVOIS situé à BURLATS qui a été retenu pour ce projet.

Nouveau à Damiatte

Nous souhaitons aussi la bienvenue à :

- **Monsieur Mike GULLY** qui a installé son garage d'entretien et de réparation de véhicules au 27 route de Serviès

- **Madame ROUANNE Valérie**, qui vous propose des séances de sophrologie, de réflexologie plantaire et de massage thérapeutique au 9 rue Sicardou

- **L'association EQUI'TERRE HAPPY**, installée au 5483 route de Lacapelle, lieu-dit « La Métarié », qui propose un centre thérapeutique uniquement dédié aux prises en charge avec la méditation équine



VIE MUNICIPALE : INFORMATIONS DIVERSES

Eau potable

C'est le SIAEP (Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable) qui s'occupe de l'alimentation en eau potable sur la commune de Damiatte. L'eau de vos robinets vient de la Montagne Noire.

Les tarifs actuellement en vigueur sont les suivants :

- Frais de gestion pour souscription d'un abonnement 25 € HT
- Abonnement annuel 80 € HT
- Tarif de l'eau : - de 1 à 1000 m³ = 2.12 € HT / m³
 - au-delà des 1000 m³ = 1.14 € HT / m³
- Taxes reversées à l'agence de l'eau Adour Garonne :
 - redevance pollution = 0.33 € HT / m³
 - redevance préservation ressource en eau = 0.06 HT / m³



Le SIAEP de Vielmur St Paul émet deux factures par an :

- En janvier : facturation de l'abonnement du compteur pour l'année en cours.
- En mai : facturation de la consommation réelle de l'année N-1 (du 1er janvier au 31 décembre de l'année N-1).

En cas de départ de locataire ou d'une vente immobilière en cours d'année, une facture individuelle sera établie hors période de facturation habituelle afin de solder le compte de l'abonné.

Pour toute information :

Tél : 05.63.74.34.15 ou siaep.vielmur2@wanadoo.fr

www.siaepvielmurstpaul.com

En cas d'urgence (24h/24) : 06.82.66.27.01

Assainissement

◆ Redevance assainissement :

Les tarifs de la redevance d'assainissement collectif applicables au 1er janvier 2023 ont été fixés ainsi : la part fixe s'élève à 20.00 € et la part variable à 1.10 €/m³.

◆ Redevance modernisation du réseau de collecte :

La redevance modernisation du réseau de collecte reste fixée pour 2022 à **0.25 €** par m³ d'eau consommée. Celle-ci est reversée à l'agence de l'eau « Adour Garonne »

La facturation de l'assainissement est basée sur la consommation d'eau potable de l'année précédente.

Bois

Pour alimenter la chaudière de l'école Claude Nougaro, la mairie stocke du bois route de Graulhet au carrefour de Notre Dame ainsi que route de la Gare, au niveau des bâtiments communaux.

Ce bois est récupéré de divers élagages ou donné par des particuliers ; après séchage il est broyé.

Si vous voulez donner du bois (troncs ou grosses branches), vous pouvez le signaler à la mairie.

La municipalité remercie tous les donateurs grâce à qui nous pouvons chauffer l'école à moindre coût par rapport à ceux qui chauffent à l'électricité.



ETAT CIVIL

Bienvenue

Lou VACASSIN
Hanaë WAGNER
Alba ARROYO
Noa SALMERON LOUARN



5 février 2023 à LAVAU
23 juillet 2023 à LAVAU
17 octobre 2023 à CASTRES
24 novembre 2023 à CASTRES

Toutes nos félicitations

Josiane BETTON et Jean-Pierre PY
Aurélie HATTIER et Maxime RIVET

15 avril 2023
14 octobre 2023



Ils nous ont quittés



MONNERET Pierre, décédé le 25 décembre 2022 (66 ans), 3 rue du Rec
LOQUET Pierre, décédé le 2 février 2023 (78 ans), 23 avenue du Carbounel
FONTAINE José, décédé le 25 septembre 2023 (78 ans), 798 route de Lacapelle, La Gouxarié
ENDURAN Robert, décédé le 16 novembre 2023 (91 ans), 1433 route de Vialas, Cantaloube

*Cette rubrique a été effectuée à partir des informations dont nous disposons.
Nous vous prions de nous excuser pour un éventuel oubli.*

INFORMATION - CENTRE DE SECOURS DE SAINT PAUL CAP DE JOUX

Vous avez toujours rêvé de servir votre communauté, de contribuer à la sécurité publique et d'aider ceux qui sont dans le besoin en cas d'urgence ?

Vous avez l'esprit d'équipe, le sens du dévouement ?

Alors, venez rejoindre nos rangs et devenez Sapeur-Pompier volontaire !

Nous sommes à la recherche de nouveaux membres, femmes/hommes de 17 à 55 ans, pour renforcer nos effectifs et continuer à assurer la protection de nos concitoyens. Que vous soyez étudiant, professionnel, travailleur indépendant ou que vous ayez du temps libre, nous vous encourageons à envisager cette opportunité de service communautaire valorisante.

Si vous êtes prêt à relever ce défi passionnant, nous vous invitons à nous soumettre votre candidature.

Pour ce faire, vous pouvez :

- soit vous inscrire via le formulaire de contact du site internet du SDIS 81 (Service Départemental d'Incendie et de Secours du Tarn) : <https://www.sdis81.fr>

- soit nous contacter au 06 80 33 07 37 (Ltn Julié Gérard).



PLAN D'EAU ST CHARLES

Vous cherchez un endroit pour vous détendre ou passer un moment, marcher un peu ou profiter d'une aire de jeux avec vos enfants, faire un pique nique ou un barbecue ?

C'est l'endroit idéal, qui vous accueille toute l'année, pour vous ressourcer et observer la nature environnante. Un joli chemin, entretenu par la commune, vous permet de faire le tour du plan d'eau à pied et de vous asseoir si vous le souhaitez, sur l'un des bancs qui jonchent le parcours, ou de suivre le parcours sportif.



C'est également un lieu dédié à la pratique de la pêche dans toutes ses variantes avec une superficie de 1.5 ha, ce lac a été aménagé pour devenir un carpodrome. Le site a également bénéficié de la mise en place de nombreux aménagements.

Parcours labellisé, un balisage routier est mis en place pour vous rendre sur ce site dédié à la pêche à la Carpe.



PARCOURS LABELLISÉ



PLAN D'EAU SAINT CHARLES (SUITE)

Le site est également agrémenté d'un City Stade, offrant à toute personne la possibilité de pratiquer du sport en extérieur (foot, basket...). Nous vous invitons à respecter le règlement affiché sur place. Pensez bien à prendre votre boisson (gourde, bouteille d'eau...).



Des nouveaux jeux ainsi qu'une table pour enfants seront prochainement installés à proximité du city stade, ci-dessous les modèles qui ont été retenus.



RANDONNÉES À DAMIATTE

Circuit boisé de la Capelle randonnée de 19 kms

Au départ de Damiatte, ce sentier agréable est agrémenté de très nombreux passages en sous-bois, parfois sur des portions assez étroites, mais sans dénivelé important : pas de difficulté, donc, pour partir en famille sillonner les collines et les vallons de ce territoire au cœur du Tarn agricole.

À mi-chemin, vous trouverez La Capelle avec son ancienne chapelle. Une partie de ce parcours vous mettra dans les pas du circuit des Plateaux, mais à l'envers.

Le circuit des Plateaux randonnée de 13 kms

Depuis Damiatte et la vallée de l'Agout, jusqu'aux hauteurs des collines vallonnées du cœur du Tarn, cette randonnée alterne d'agréables passages en sous-bois, en lisière de prairies, mais aussi à travers champs. En été, l'ombre bienveillante des essences variées typiques du Pays de Cocagne est appréciable.

Le parcours s'achève en retrouvant le plan d'eau Saint-Charles.



Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs (DICRIM)

Cette plaquette présente les actions de prévention et les mesures de sauvegarde mises en place par la municipalité face aux risques majeurs auxquels nous pouvons être exposés. Elle est rattachée à votre domicile, doit y être conservée et transmise à ses habitants.

En cas d'alerte, **adoptez un comportement réflexe**, en fonction de la situation, afin de vous mettre en sécurité et de faciliter l'action des secours. Le meilleur moyen d'être informé sur la nature du risque est d'**écouter la radio** : 100 % sur FM 98.1 et de **respecter les consignes des autorités**.

Dans tous les cas :



Ne téléphonez pas, libérez les lignes pour les secours.
Limitez vos déplacements pour ne pas vous exposer et ne pas encombrer les secours.
N'allez pas chercher vos enfants à l'école, ils sont pris en charge sur place.

Les numéros d'appel d'urgence :
112 : appel urgence européen
18 : pompiers
15 : samu
17 : police

En fonction de la situation :

CONSIGNES DE SECURITE	
Inondation	Eteignez le gaz et l'électricité Fermez les portes et fenêtres et calfeutrez les ouvertures Montez dans les étages
Mouvement de terrain	Eteignez le gaz et l'électricité Eloignez-vous de la zone sinistrée
Feu de forêt	Rentrez dans le bâtiment en dur le plus proche Fermez les portes, fenêtres et volets et calfeutrez les ouvertures avec du linge mouillé Dégagez les voies d'accès et d'évacuation
Tempête / Cyclone	Rentrez dans le bâtiment en dur le plus proche Fermez les portes, fenêtres et volets et calfeutrez les ouvertures Ne touchez pas les fils électriques tombés au sol
Accident nucléaire	Rentrez dans le bâtiment en dur le plus proche Fermez les portes, fenêtres et volets et calfeutrez les ouvertures
Accident industriel et transport de matières dangereuses	Rentrez dans le bâtiment en dur le plus proche Eteignez le gaz et l'électricité Fermez les portes, fenêtres et volets et calfeutrez les ouvertures Ne fumez pas
Rupture de barrage	Evacuez... Voir au dos de la plaquette



Evacuez... Voir au dos de la plaquette

LA RUPTURE DE BARRAGE : risque majeur (vague sur Damiatte).

EVACUER OBLIGATOIREMENT ET EN URGENCE

Qui est concerné ?

Les habitants du village et sa plaine

L'alerte :

Elle est donnée par la **sirène**, par les **cloches** de l'église de Saint Martin, par une personne munie d'un **mégaphone** qui sillonne le village, par la **radio locale** 100% sur FM 98.1.

Consignes impératives :

N'allez pas chercher vos enfants à l'école pour ne pas les exposer au danger. Les enseignants, les éducateurs et le personnel communal sont là pour assurer leur sécurité. Ils sont informés des conduites à tenir et appliquent des consignes strictes en cas d'alerte. Vous devez faire confiance, ils seront pris en charge et conduits sur la commune de Saint Paul Cap de Joux.



Ne téléphonez pas. Même si la tentation est grande, libérez le réseau pour les secours.

Avant d'évacuer :

Coupez le gaz et l'électricité.
Fermez les portes, les fenêtres et les volets de votre domicile.
Prenez vos papiers, médicaments urgents et habillez-vous.
Assurez-vous que vos voisins sont informés de l'alerte.



Où évacuer ?

Les habitants situés entre la voie ferrée et l'Agout doivent obligatoirement se rendre sur la place de l'église de Saint Paul Cap de Joux.

Les habitants situés de la voie ferrée vers Graulhet doivent obligatoirement se rendre à l'église de Saint Martin.

Respectez votre point de regroupement car vous y serez recensé.

Pensez à vos voisins à mobilité réduite, âgés ou isolés : faites preuve de solidarité.

**GARDEZ VOTRE CALME – Faites confiance aux services de secours et respectez leurs consignes.
PENSEZ A PROTEGER VOTRE VIE AVANT VOS BIENS !**

L'ÉCOLE CLAUDE NOUGARO

L'organisation de la semaine scolaire sur huit demi-journées réparties sur quatre jours a été reconduite à compter de la rentrée de septembre 2023.

Les horaires sont : lundi, mardi, jeudi, vendredi : 8H30 - 12H00 et 13H30-16H00.

Les Activités Pédagogiques Complémentaires (APC) sont organisées deux fois par semaine de 16H00 à 16H30.



100 enfants sont inscrits à l'école et sont répartis comme suit :

Classe TPS-PS-MS : 23 élèves M David ROBERT et Mme Laura BONEFOS

Classe GS-CP : 18 élèves Mme Ingrid TOMAS

Classe CP-CE1 : 20 élèves Mme Véronique BARRAU

Classe CE2-CM1 : 19 élèves Mme Laura BONEFOS et Mme Anaïs CHAFFARD

Classe CM1-CM2 : 20 élèves Mme Stéphanie TAULELLE.

Présentation des parents délégués de l'école pour l'année 2023-2024

Titulaires :

Audrey MOLINIER
Nacima BENMAHOUD
Pauline DARASSE
Thibaud ROSSIGNOL
Muriel CHOINE

Suppléants :

Angélique NERIN
Thubaut FOURNET
Sandrine HERAIL
Chloé ATGE
Sandrine JOLLY

Personnel communal

Présentation des personnes en poste pour l'année 2023/2024 :

- Classe : Marie et Laure sont en classe respectivement de PS-MS avec Mr ROBERT et de GS-CP avec Mme TOMAS
- Cantine - élaboration des repas : Laurence est en charge de la préparation des repas
- Cantine - service : Mélanie, Marylène, Coralie/Nathalie assurent le service à la cantine
- Ramassage scolaire : Coralie/Didier s'occupent du ramassage scolaire le matin et Laurence le soir
- Garderie : Mélanie accueille les enfants durant le temps de la garderie.

Le Noël à l'école

Voici le traditionnel menu de Noël servi le mardi 19 décembre :

- Mousse de canard / salade
- Cuisse pintade rôtie
- Gratin dauphinois
- Sapin chocolat noir et blanc



L'association des parents d'élèves « Les enfants de Nougaro » offre un spectacle le vendredi 15 décembre « Nicolas et l'hiver perdu », ainsi qu'un livre à tous les enfants.

Enfin, le père Noël fera sa traditionnelle tournée des classes le vendredi 22 décembre pour distribuer les cadeaux, la municipalité offre les chocolats et les briques de jus de fruits.



TARIFS COMMUNAUX



LOCATION DE SALLES

	Petite salle des fêtes		Grande salle des fêtes		Salle du Rec	
	Damiattois	Personnes extérieures à la commune	Damiattois	Personnes extérieures à la commune	Damiattois	Personnes extérieures à la commune
Caution	400 €	700 €	400 €	700 €	400 €	700 €
Tarif du 01/05 au 31/10	20 €	80 €	70 €	350 €	30 €	100 €
Tarif du 01/11 au 30/04	45 €	100 €	120 €	450 €	55 €	120 €

Pour les ASSOCIATIONS Locales ou d'intérêt communautaire

Petite Salle, Grande Salle, Salle du Rec : **GRATUIT**

Pour les ASSOCIATIONS Extérieures

Petite Salle, Grande Salle, Salle du Rec : **100 €**

Pour les PROFESSIONNELS (à raison de 2 occupations mensuelles maximum) :

Petite salle des fêtes : **20 € /mois**

LOCATION DE MOBILIER

Un nouveau règlement concernant la location du mobilier communal a été mis en place courant 2022. Il a été décidé d'instituer une caution pour toute location de matériel (100 € par tranche de 20 tables et 50 € par tranche de 50 chaises), que celle-ci émane d'un particulier, d'un professionnel ou d'une association. **Les tarifs sont les suivants :**

	Prix unitaire pour la location de chaises	Prix unitaire pour la location de tables
Personnes domiciliées à Damiatte	0.50 €	2.00 €
Personnes non domiciliées à Damiatte	1.00 €	5.00 €
Professionnels implantés à Damiatte et associations locales	Gratuit	Gratuit

CONCESSIONS DANS LES CIMETIERES

Concession perpétuelle : **38.50 € le m²**

Concession pour une case au colombarium d'une durée de 50 ans : **600 €**

Selon le règlement intérieur du cimetière, la superficie des concessions perpétuelles disponibles est de :

- Cimetière de Saint-Martin : 2 m², 3.40 m² ou 5.20 m²
- Cimetière de Lacapelle : 2 m², 3.40 m² ou 4.70 m²



Liberté
Égalité
Fraternité

La mise en place du réseau France Services fait écho aux volontés du Gouvernement de rapprocher le service public des usagers. Démarches administratives liées à la situation fiscale, la santé, la famille, la retraite ou l'emploi... Nos espaces « France Services » du Laurécois-Pays d'Agout vous permettent d'accéder à un bouquet de services du quotidien proche de chez vous.

Un service pour tous !

- **Accompagnement personnalisé pour vos démarches administratives et en ligne**
- **Permanences des partenaires pour des entretiens individuels (physiques ou en visio)**
- **Ordinateurs en accès libre**
- **Mise à disposition de documentations diverses**
- **Ateliers informatiques pour débutants**

Emploi & Formation

Pôle Emploi

- Pour les demandeurs d'emploi (documentation disponible).
- Informations générales par le personnel de France Services

Mission Locale Tarn Sud

- Accueil et suivi personnalisé des jeunes de 16 à 25 ans
- **Permanence tous les mardis après-midi (sur RDV)**

Cap Emploi

- Accompagnement des travailleurs reconnus handicapés
- Informations générales par le personnel de France Services

SPRO (Service Public Régional de l'Orientation)

- Documentation sur les métiers, les formations, les certifications...

Chambre de Métiers et de l'Artisanat du Tarn

- Offre de service sur les prestations du service économique et de l'apprentissage

Social, Santé & Solidarité

CAF du Tarn

- Aides administratives et accompagnement sur toutes vos démarches en ligne

MSA (Mutualité Sociale Agricole)

- Aides administratives et accompagnement sur toutes vos démarches en ligne
- **RDV à la demande avec un conseiller MSA**

CPAM (Caisse Primaire d'Assurance Maladie du Tarn)

- Aides administratives et accompagnement sur toutes vos démarches en ligne

Assurance Retraite (CARSAT)

- Aides administratives et accompagnement sur toutes vos démarches en ligne

Assistantes Sociales du Département

- Sur RDV, le 3^{ème} jeudi matin du mois
Contact : 05 63 37 68 10 (Maison du Département - Puylaurens)

Croix Rouge (Autabus)

- Accueil, écoute et aide alimentaire
- Damiatte : 1^{er} et 3^e mardi du mois (de 13h30 à 15h30)
Vielmur-sur-Agout : 2^e et 4^e mardi du mois (de 15h à 16h)

SPST

- Assure les visites périodiques des travailleurs du territoire

MDA (Maison de l'Autonomie)

- Aides administratives et accompagnement sur toutes vos démarches en ligne

Citoyenneté

Préfecture du Tarn

- Accompagnement pour vos démarches en ligne concernant les cartes grises, permis de conduire et les pré-demandes de pièces d'identité

- **RDV à la demande**

DGFIP (Direction Générale des Finances Publiques)

- Accompagnement sur vos démarches en ligne (impôts, création de compte...) et prise de RDV téléphonique

La Poste

- Accompagnement sur l'utilisation des services en ligne et aide à la création d'une adresse e-mail.

Famille, Enfance & Jeunesse

ACEPP 81 / REAPP 81

- Temps d'échanges, rencontres, construction de projets autour de la parentalité

PMI (Protection Maternelle et Infantile)

- Ateliers gratuits pour les Parents et les Enfants en lien avec le RPE (Relais Petite Enfance) organisés toute l'année
- **Permanences pour les Assistantes Maternelles sur RDV**

Justice

Les Conciliateurs de Justice

- Aide au règlement de litiges à l'amiable entre personnes (voisins, locataires...)

- **Permanences : les lundis après-midi (uniquement sur RDV)**

CDAD du Tarn

- Informations et accompagnement dans vos démarches juridiques et administratives

- **Permanences « Visio » : Uniquement sur RDV**

Environnement

IDRR (Institut de Développement des Ressources Renouvelables)

- Accompagnement et informations sur l'utilisation des ressources naturelles renouvelables
- **RDV à la demande**

Espace France Services du Laurécois-Pays d'Agout

Maison du Pays – 81220 SERVIES

Ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00

Prises de rendez-vous et renseignements au : 05 63 70 52 67 / france-services@cclpa.fr

+ d'infos sur www.cclpa.fr/espace-france-services-du-lautrecois-pays-dagout



FRANCE SERVICE : NOUVELLES PERMANENCES

France services se veut et se doit d'être un dispositif proche de la population. C'est pourquoi des permanences vont être mises en place, à raison d'une permanence par mois sur 5 communes du territoire : Cabanès, Saint-Paul-Cap-de-Joux, Vielmur-sur-Agout, Lautrec et Montdragon. Elles seront tenues par Sophie -Charlotte Paris conseillère France services à la CCLPA. Retrouvez les dates des

permanences auprès de vos mairies et sur le site de la Communauté de communes.

Si une permanence devait être annulée ou modifiée la mairie d'accueil en serait informée dans les plus brefs délais.

Lautrec Bureau de l'assistante sociale De 9h à 12h	Vendredi 5 Janvier 2024
	Vendredi 2 Février 2024
	Vendredi 1 Mars 2024
	Vendredi 5 Avril 2024
	Vendredi 3 Mai 2024
	Vendredi 7 Juin 2024
Vielmur-sur-Agout Bureau de l'assistante sociale De 14h à 17h	Mardi 9 Janvier 2024
	Mardi 6 Février 2024
	Mardi 5 Mars 2024
	Mardi 9 Avril 2024
	Mardi 7 Mai 2024
	Mardi 11 Juin 2024
Saint-Paul-Cap-de-Joux Bureau de l'office de tourisme De 9h à 12h	Mardi 16 Janvier 2024
	Mardi 27 Février 2024
	Mardi 12 Mars 2024
	Mardi 16 Avril 2024
	Mardi 14 Mai 2024
	Mardi 18 Juin 2024
Cabanès Bureau de la mairie De 14h à 17h	Jeudi 25 Janvier 2024
	Jeudi 8 Février 2024
	Jeudi 21 Mars 2024
	Jeudi 25 Avril 2024
	Jeudi 23 Mai 2024
	Jeudi 27 Juin 2024
Montdragon Salle du conseil - mairie De 9h à 12h	Jeudi 1 février 2024
	Jeudi 29 Février 2024
	Jeudi 28 Mars 2024
	Jeudi 2 Mai 2024
	Jeudi 30 Mai 2024
	Jeudi 4 Juillet 2024

INFOS PRATIQUES : Permanences

Evelyne FADDI - Maire de DAMIATTE :

Les lundi, mardi, mercredi et vendredi de 9H30 à 12H00.

Laurent VANDENDRIESSCHE - Conseiller départemental :

Le mardi matin sur rendez-vous à la mairie de SAINT-PAUL-CAP-DE-JOUX au : 05.63.70.60.18.

Catherine RABOU - Conseillère Départementale :

Permanences sur rendez-vous au 05.63.51.45.10

CLCV (Consommation logement et cadre de vie) - Association de défense des consommateurs :

Permanence à SAÏX (Maison des associations) tous les lundis de 14h00 à 17h00 et le 1er et le 3ème mardi du mois à SEMALENS (Mairie) de 15h00 à 16h00.

Contact : 06.41.20.97.30 ou clcv.sudtarn@orange.fr

Conciliateur de justice à la CCLPA

Les lundi après-midi sur RDV au 05.63.70.52.67

Défense du consommateur Association Famille Laïque (AFL)

Sur rendez-vous le jeudi après-midi à la Mairie de SAINT-PAUL-CAP-DE-JOUX au 06.33.41.31.04.

Délégués Départementaux du MEDiateur DE LA RÉPUBLIQUE

Monsieur DE CONTI Joseph

Uniquement sur rendez-vous au 06.51.25.27.01

Les 2ème et 4ème lundis du mois de 9h00 à 12h00 au CCAS de GRAULHET (bâtiment à côté de la mairie)

Madame DAURE Annabelle

Uniquement sur rendez-vous au 05.63.45.62.64

Tous les luidi de 09h00 à 12h00 à la sous préfecture de CASTRES

L'assistante sociale du Régime Général:

Tous les mardi et jeudi matins à la Mairie de SAINT-PAUL-CAP-DE-JOUX sur rendez-vous au 05.63.37.68.10. Téléphone de la permanence : 05.63.70.63.63

L'assistante sociale de la Mutualité Sociale Agricole:

MSA Castres : 05.63.48.40.00

Permanence CPAM:

Au 36 46 (prix d'un appel local depuis un poste fixe)

AMELI-CPAM du Tarn

Permanence ADMR (Aide à Domicile en Milieu Rural) :

Le mardi et le jeudi de 9H00 à 12 h00 au local de l'association, rue République à St Paul

Tél: 05.63.75.39.57

Maison de service au public:

CCLPA : Sonia LANDES au 05.63.70.52.67

Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi 08h30 - 12h00 / 13h30 - 17h00

ANNUAIRE LOCAL



La Poste

Rue de Belgique 81220 SAINT PAUL CAP DE JOUX

Tél : 05.63.70.70.96

Horaires :

Lundi : 09h00 à 12h00

Mardi : 09h00 à 12h00

Mercredi : 09h00 à 12h00

Jeudi : 09h00 à 12h00

Vendredi : 09h00 à 12h00

Samedi : 09h00 à 12h00



CCLPA Maison du Pays

Le Moulin 81220 SERVIES

Tél : 05.63.70.52.67—accueil.cclpa@orange.fr

Site internet : www.cclpa.fr



Médiathèque

Groupe scolaire Gaston Vedel

81 220 SAINT PAUL CAP DE JOUX

Tél: 05.63.75.97.27

Horaires d'ouverture :

Lundi 15h30- 18h

Mercredi 10h00- 12h00 et 15h00 -17h30

Samedi 09h30 - 12h00

Mail : mediatheque@cclpa.fr



SIAEP VIELMUR/ST PAUL

(Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable)

348, Chemin de Varagnes 81220 GUITALENS-L'ALBARÈDE

Tél: Secrétariat: 05.63.74.34.15

Tél: Dépannage: 06.82.66.27.01

E-mail: siaep.vielmur2@wanadoo.fr



La Gare

Avenue de la Gare 81220 DAMIATTE

Ouvert du lundi au vendredi de 06h00 à 20h20



Gendarmerie

Route de Lautrec 81570 VIELMUR-SUR-AGOUT

Tél : 05.63.82.17.00

DECHETS - TRI SELECTIF

persévérons et continuons à garder notre commune propre

Nous vous rappelons que les dépôts sauvages sont interdits depuis la loi du 15 juillet 1975 et sont passibles d'amendes pouvant aller de 450 à 1500 € et qu'ils coûtent cher à la commune.



Prenons de bonnes mesures, un geste simple et efficace :

- les emballages usagés sont à mettre en vrac : dans les conteneurs jaunes,
- les ordures ménagères (sacs poubelles noirs) et les déchets de cuisine (sacs orange) : dans les conteneurs verts,
- le verre : dans les bornes récup verre,
- les vêtements : dans les bornes "Le Relais",
- les déchets verts, encombrants, gravats, huiles usagées... : à la déchèterie.

Liste des déchèteries (gratuites pour les particuliers)

GUIALENS-L'ALBAREDE Route de Varagnes Serviès Tél 05 63 70 99 30

Mercredi - Vendredi - Samedi : 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00

PUYLAURENS Route de St Paul Cap de Joux Tél 05 63 59 12 29

Mardi - Jeudi - Samedi : 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00

GRAULHET ZI du Rieutord -Bd Dr Pontier Tél 05 63 34 47 77

Du lundi au samedi : 8h à 12 h et de 14h à 17h50

Donner, partager, vendre Et une deuxième vie commence...

Une maison à vider, des placards à désencombrer : vous pouvez choisir de donner ou de vendre les objets et matériaux dont vous n'avez plus l'utilité, pour qu'ils trouvent une deuxième vie. Le troc, le don ou le marché d'occasion sont de bonnes solutions pour limiter l'apport d'objets et de matériaux en déchèterie. Il est ainsi possible de réduire jusqu'à 13 kg les déchets produits par personne et par an ; et surtout, de faire bénéficier de ce dont nous n'avons plus besoin à d'autres.

Un annuaire pour allonger la durée de vie des objets

Donner, réparer, revendre mais aussi louer ou prêter nos objets du quotidien, de nombreuses solutions existent. Un annuaire avec les coordonnées de différents acteurs a été mis en ligne par l'ADEME et le Ministère de la Transition écologique et solidaire. Si vous souhaitez faire réparer votre vieux smartphone, emprunter un outil, plutôt que de l'acheter... venez visiter le site :

longuevieauxobjets.gouv.fr

Colonne à verre - récup-verre - récup-piles

Vous trouverez sur notre commune, des containers pour le verre et un récup piles face à l'usine Edilians.

Pour les vêtements, des conteneurs sont à votre disposition, un face à l'usine Edilians et un sur la place de l'école, si ces derniers sont pleins, ne laissez pas les sacs à côté, vous pouvez les déposer également à la déchèterie.



TRI SÉLECTIF - RAMASSAGE



PORTE A PORTE	Ordures ménagères + sacs orange avec les biodéchets 	Tri sélectif (jaune) 
Damiatte	Lundi - Vendredi Matin	Jeudi Matin
BACS DE REGROUPEMENT	Ordures ménagères + sacs orange avec les biodéchets 	Tri sélectif (jaune) 
Damiatte village + Beauzelle	Lundi - Vendredi	Jeudi
Damiatte campagne	Lundi	Jeudi

Déchets de cuisine : on peut tous les trier!

Un tiers de notre poubelle noire est constitué d'épluchures et de restes de repas. Facilement valorisables, ces déchets organiques peuvent être triés dans un composteur ou dans un petit sac orange dédié (nouveau).

Composés exclusivement de matière organique, les biodéchets sont principalement des déchets de cuisine : restes de repas, épluchures, aliments périmés (sans emballage), coquilles d'œuf, os, marc de café...

Deux solutions pour trier nos déchets de cuisine

La Loi Anti-Gaspillage prévoit que tous les foyers disposent d'un mode de tri au 1^{er} janvier 2024. Sur notre territoire, deux solutions existent :

- Le composteur (individuel ou collectif)

Toutes les intercommunalités de collecte en proposent à leurs habitants. Ces composteurs permettent de transformer la matière organique en compost grâce à l'action des organismes vivants (insectes, vers de terre...). 100 % naturel, le compost permet d'enrichir la terre du jardin.

- La collecte en sacs orange dédié

Le composteur n'est pas adapté à tous les foyers. C'est pourquoi Trifyl et certaines collectivités chargées de la collecte des déchets fournissent désormais des petits sacs orange dédiés pour que le tri des déchets de cuisine soit simple, accessible à tous.

Une fois collectés, ces sacs orange sont acheminés dans la nouvelle usine de tri/valorisation des déchets (UTVD) à Labessière-Candeil. À leur arrivée, ils sont séparés des sacs poubelle par tri optique pour produire du biogaz (par méthanisation), puis du compost, avec un retour à la terre en amendement agricole.

En triant nos déchets de cuisine, on allège notre poubelle, on crée de la ressource et on maîtrise le coût de nos déchets.

+ d'info sur trifyl.fr ou auprès de votre mairie

POUR MES DÉCHETS DE CUISINE,
JE COMPOSTE OU

**JE PENSE
SAC ORANGE**



Plus d'infos sur TRIFYL.FR



TRI SELECTIF : NOUVELLES CONSIGNES A PARTIR DU 1er JANVIER 2024



Les DÉCHETS de CUISINE se trient aussi !



et valoriser ses biodéchets :

Collecte en sacs orange : suivez le guide...



- 1 Placez le sac orange dans le bio-seau
- 2 Déposez-y vos déchets de cuisine
- 3 Une fois rempli, fermez-le hermétiquement, en faisant un double nœud avec les deux liens du sac, pour que le contenu ne s'en échappe pas
- 4 Déposez-le dans le bac d'ordures ménagères avec les autres sacs poubelle



Les biodéchets, c'est quoi ?

Un tiers de notre poubelle noire est constitué de biodéchets. Facilement valorisables, ces déchets organiques doivent être triés pour réduire le poids de nos déchets.

Composés exclusivement de matière organique, les biodéchets sont principalement des déchets de cuisine : restes de repas, produits alimentaires périmés sans emballage, épluchures, coquilles d'oeuf, os, marc de café, sachets de thé...



2 solutions indépendantes pour trier

Le composteur individuel ou partagé

Si vous compostez déjà, ne perdez pas les bonnes habitudes, continuez !



Pour réussir son compost, quelques conseils :

- **Placer son composteur à même le sol**
Le contact direct avec la terre permet aux micro-organismes utiles au compostage de se développer.
- **Diversifier les apports**
Alterner déchets de cuisine et de jardin, déchets humides (épluchures, tontes...) et secs (branches, feuilles mortes, herbe sèche, cartons bruns...).
- **Brasser le compost**
Mélanger de temps en temps pour aérer le compost et éviter le tassement. Les micro-organismes ont besoin d'air pour respirer !
- **Surveiller l'humidité**
Le mélange doit être humide comme une éponge pressée.

Que deviennent les biodéchets ?



Composteur

Après plusieurs mois de maturation, les biodéchets déposés dans le composteur deviennent du compost, qui peut être utilisé comme amendement dans le jardin.



Comment se procurer un composteur ?

Auprès de l'intercommunalité chargée de la collecte des déchets sur votre commune.



Collecte en sac orange

Les biodéchets collectés en sac orange sont acheminés avec les sacs-poubelle dans l'usine de tri/valorisation des déchets à Labessière-Candeil.

En entrée de l'usine, les sacs orange sont séparés par tri optique et ouverts.

Grâce à la méthanisation, les biodéchets sont doublement valorisés : ils produisent du biogaz, avant de devenir du compost.

Le biogaz est purifié, puis injecté dans le réseau de gaz et le compost est utilisé par la filière agricole.

Comment récupérer des sacs orange ?

À la mairie de votre commune ou auprès de l'intercommunalité chargée de la collecte des déchets sur votre commune.



VIVRE ENSEMBLE

Cette rubrique est reprise régulièrement dans nos bulletins mais il semble bon de rappeler quelques règles afin de préserver la qualité de vie dans notre commune. Le Maire est trop souvent sollicité pour des problèmes qui, avec un peu de bonne volonté de chacun, seraient vite résolus.

Quelques exemples de règles à respecter :

Tonte et bricolage

Les travaux momentanés de bricolage ou de jardinage réalisés à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage tels que tondeuses à gazon à moteur thermique, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, ou scies mécaniques ne peuvent être effectués que :

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 19h30

Les samedis de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h30

Les dimanches et jours fériés de 10h00 à 12h00



Entretien :

♦ **des haies et des arbres du domaine privé en bordure du domaine public**

Les arbres, les branches, les racines et les bois qui avancent sur l'emprise du domaine public doivent être coupés à l'aplomb, des limites de ce domaine. Les haies doivent toujours être conduites de manière à ce que leur développement du côté du domaine public ne fasse aucune saillie sur celui-ci.

Les opérations d'élagage et de recépage sont effectuées à la diligence des propriétaires.

♦ **des terrains**

Concernant les mauvaises herbes et autres, il est illégal de laisser son terrain en friche. L'obligation d'entretenir son terrain peut s'expliquer, hormis la pollution visuelle imposée aux voisinages, par le souci de prévenir des nuisibles et des incendies en été. Les obligations incombant au propriétaire sont prévues par le Code Général des Collectivités Territoriales, article L2213-25.

Il est interdit de brûler à l'air libre ses «déchets verts », comme l'ensemble de ses «déchets ménagers», sous peine d'amende.

Petits trucs pour bien vivre avec nos amis les bêtes

Ne laissez pas errer vos animaux, en cas de divagation, les chiens seront conduits à la fourrière par les employés municipaux. Les propriétaires se verront alors facturer des frais pour le récupérer. Identifiez et vaccinez vos animaux.

Déclarez à la mairie votre chien de garde ou de défense de 2e catégorie (Animaux qui doivent être muselés et tenus en laisse par une personne majeure sur la voie publique)

Ramassez les déjections de vos animaux laissées sur les parties communes, sur les lieux de passage et sur les espaces verts.

Faites tout votre possible pour éviter :

- qu'il se sauve

- les aboiements fréquents ou trop intenses (ne pas laisser seul trop longtemps votre animal...)



Merci de ramasser derrière lui...

Tous les chiens doivent être tenus en laisse lors de vos promenades.

AUTABUS



L'autabus est un véhicule itinérant de la délégation de la Croix Rouge française du Tarn. Il va à la rencontre de nombreux habitants des campagnes afin de lutter contre l'isolement et la précarité qui peuvent en toucher certains.

Il s'arrête sur le parking du stade du REC.

Pour connaître les jours de passage n'hésitez pas à contacter les numéros ci-dessous.

Comment bénéficier de l'aide ?

Vous pouvez vous adresser à :

- DELEGATION TERRITORIALE DU TARN - ZA de La Prade - 81120 REALMONT
Tél : 05.63.58.31.60 ou 06.18.51.50.13 / mail : dt81@croix-rouge.fr
- La Maison du Département à PUYLAURENS Tél: 05.63.37.68.10
- Directement auprès des bénévoles de l'Autabus lors de son passage
- Auprès de votre mairie.

CARTES DE TRANSPORT GRATUITES

(valables trains et cars TER et cars régionaux Occitanie)

Pour connaître vos droits suivants votre situation, vous pouvez appeler la Maison du département de Puylaurens 05.63.37.68.10, de Graulhet 05.63.42.82.60, ou de Lavaur 05.63.83.12.60 qui pourront vous renseigner avant d'effectuer les démarches.

Si vous pouvez en bénéficier, vous devez compléter et déposer un dossier de demande et présenter les pièces justificatives à la Maison du Département la plus proche de votre domicile.

Le dossier sera ensuite envoyé au service concerné pour étude, vérification des pièces et des droits à la gratuité, la décision vous sera transmise directement à votre domicile.

Ci-dessous la liste des personnes qui peuvent prétendre à ces cartes de transports gratuites (sous conditions de ressources) :

- ◆ **Bénéficiaires du RSA**
- ◆ **Demandeurs d'emploi**
- ◆ **Bénéficiaires de l'allocation personnes âgées**
- ◆ **Demandeurs d'asile bénéficiaire de la protection internationale**



CHASSE



Vous êtes chasseur et vous détenez au moins une arme ?

Le nouveau système d'information sur les armes (SIA) est accessible aux détenteurs d'armes chasseurs (majeurs) depuis le 8 février 2022. La création d'un compte personnel dans le SIA leur est maintenant indispensable pour acquérir ou céder une arme. A défaut vous avez jusqu'au 30 décembre 2023 pour créer votre compte.

Renseignez-vous et créez votre compte sur : sia.interieur.gouv.fr



DÉMARCHES ADMINISTRATIVES

RECENSEMENT MILITAIRE

Le recensement pour l'appel de préparation à la défense est obligatoire. Tout français âgé de 16 ans doit faire la démarche de se recenser auprès de sa Mairie pour obtenir une attestation de recensement, dans les 3 mois qui suivent leur 16ème anniversaire (possibilité de régularisation jusqu'à l'âge de 25 ans).

Les pièces à fournir sont les suivantes : livret de famille et carte d'identité ou passeport.

Une fois le fichier de recensement transmis par la mairie, le recensé sera automatiquement contacté afin d'ouvrir son compte sur majdc.fr

Il sera convoqué vers ses 17 ans (jamais avant) :

- recensé entre mes 16 ans et 16 ans et 3 mois, je suis recensé vers 17 ans et 3 mois
- recensé au-delà des 16 ans et 3 mois, compter entre 6 et 9 mois après la date de recensement

Pout toute question relative à la JDC, vous pouvez écrire à l'adresse suivante :

csnj-toulouse.trait.fct@intradef.gouv.fr

Le défaut de recensement empêche le jeune de passer tout examen soumis au contrôle de l'autorité publique (examen scolaire, permis de conduire...).

Le Centre du Service National ne délivre plus de duplicata d'attestation de recensement. Conserver l'original. En cas de perte ou de vol, il faut s'adresser au C S N de Toulouse de préférence par mail ou par courrier (joindre une copie de la carte d'identité).



AUTORISATION DE SORTIE DU TERRITOIRE

Un enfant mineur qui vit en France et voyage à l'étranger **seul ou sans être accompagné par l'un de ses parents** doit être muni d'une autorisation de sortie de territoire. (AST)

Le formulaire peut être retiré en Mairie ou téléchargé sur internet <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1359>.

L'enfant doit être muni des documents suivants :

- Pièce d'identité valide du mineur : carte d'identité ou passeport accompagné éventuellement d'un visa si le pays de destination l'exige (à vérifier en consultant [les fiches pays du site diplomatie.gouv.fr](https://www.diplomatie.gouv.fr)).
- Photocopie de la carte d'identité ou passeport du parent signataire. Le titre doit être valide ou périmé depuis moins de 5 ans.
- Original du formulaire cerfa n°15646*01 signé par l'un des parents titulaire de l'autorité parentale.

Autorisation de sortie du territoire



DÉMARCHES ADMINISTRATIVES (SUITE)

CARTE D'IDENTITE

Si votre carte d'identité a été délivrée entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013, la prolongation de 5 ans de la validité de votre carte est automatique. Elle ne nécessite aucune démarche particulière. La date de validité inscrite sur le titre ne sera pas modifiée.

Attention pour les personnes mineures, les CNI sont valables 10 ans lors de la délivrance. Toutefois, tous les pays n'autorisent pas l'entrée sur leur territoire aux personnes titulaires d'une carte portant une date de validité en apparence périmée. Il est en conséquence fortement recommandé aux voyageurs de vérifier quelle est la position du pays dans lequel ils envisagent de se rendre.



La délivrance de carte d'identité ou passeport se simplifie :

- Je peux faire ma pré-demande en ligne via un ordinateur, une tablette, un smartphone
- Je note le numéro de pré-demande qui m'est attribué
- Je m'adresse à l'une des mairies disposant d'un dispositif de recueil
- Je rassemble les pièces justificatives
- Je me présente au guichet de la mairie pour y déposer mon dossier et procéder à la prise d'empreinte digitale
- Je retire ma carte d'identité dans la mairie où j'ai déposé ma demande

Formulaire papier : Le formulaire de demande de carte d'identité ou passeport (cerfa n°12101*03 ou 12100*03) peut vous être remis au guichet de la mairie choisie (il est disponible également à la mairie de votre commune). Il doit être rempli à l'encre noire, en lettres majuscules et être accompagné des pièces justificatives.

Point numérique : Cartes Grises et Permis de Conduire



La Maison du service au public de Serviès peut vous accompagner pour toutes ces démarches et vous accueille du lundi au vendredi de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00. Prise de rendez-vous et renseignements auprès de Mme Sonia Landes au 05 63 70 52 67 / msap@cclpa.fr

Si vous rencontrez des difficultés, vous pouvez faire appel aussi à **des professionnels habilités**.

Sur le site ci-dessous, vous pouvez voir la carte du Tarn des centres agréés :

https://www.telecartegrise.com/annuaire-carte-grise/professionnels_habilites/departements/Tarn-81/

et cliquer sur la ville qui vous intéresse, en déroulant vous aurez les coordonnées des professionnels auxquels vous pourrez éventuellement demander le coût de leur intervention.



ENEDIS
L'ÉLECTRICITÉ EN RÉSEAU

Veillez trouver la liste des interlocuteurs et leurs coordonnées selon votre demande.

- ◆ Un **raccordement neuf inf à 36 KVA**, vous devez contacter le SDET :
 - 05.63.43.21.40
 - site internet : <https://sdet.fr>

- ◆ Une modification de **raccordement inf à 36 KVA**, vous pouvez faire vos demandes :
 - par téléphone : 09 70 83 19 70
 - par mail : are-nmp@enedis.fr

- ◆ Un **raccordement neuf sup à 36 KVA, un déplacement d'ouvrage** (câble réseau, poteau,...), **un bâtiment collectifs** vous pouvez faire vos demandes :
 - par téléphone : 09 69 321 899 choix : 1
 - par mail : aremabt-nmp@enedis.fr

- ◆ Joindre notre **service clients** : signaler un support endommagé, une porte de coffret cassé, demander une protection de chantier,... vous pouvez faire vos demandes :
 - par téléphone : 09 69 321 863 choix : 3
 - par mail : serviceclients-nordmidipyrenees@enedis.fr

- ◆ Joindre notre service **dépannage** Enedis Tarn
 - par téléphone : 09 72 67 50 81

Nous vous rappelons les précautions à observer :

Ne jamais s'approcher ou toucher aux lignes électriques, même tombées à terre.

Signaler à Enedis toute anomalie constatée (fils électriques trop bas, poteaux endommagés...)

En cas d'utilisation de groupes électrogènes individuels ou collectifs, les placer à l'extérieur des habitations

Respecter les zones de danger balisées.



Le nouveau servi public contre le mal logement !

Humidité, infiltrations, problème de chauffage, ventilation insuffisante, moisissures ou d'autres soucis de mal logement ?

Si vous êtes locataire et que vous êtes dans une situation de mal logement, signalez-le !

Il vous suffit d'aller sur <https://histologe.beta.gouv.fr/> depuis votre téléphone portable, votre Tablette ou votre ordinateur et vous laisser guider. Vous recevrez immédiatement un e-mail de confirmation avec un numéro de suivi.

Ou de contacter

Le Guichet unique du Pôle Départemental de Lutte contre l'Habitat Indigne (PDLHI) -

DDT du Tarn - 19 rue de Ciron à ALBI

ddt-pdlhi@tarn.gouv.fr

05 81 27 50 49

Ce service est complètement gratuit et regroupe l'ensemble des acteurs engagés contre le mal-logement.

Le PDLHI peut vous aider à retrouver un habitat sécurisé et sain.



TARN RENOV'OCCITANIE

Le guichet unique pour votre projet de rénovation énergétique

Tarn Renov'Occitanie est un guichet unique, un service public d'information et de conseil en énergie. Il a été créé à l'initiative de la Région Occitanie pour orienter et adapter votre projet à la rénovation énergétique.

Dans le Tarn, ce service est porté par le Département, qui a donné une mission d'intérêt général au **CAUE** et à l'**ADIL**, pour assurer cette mission.

Propriétaires occupants, propriétaires bailleurs, copropriétaires ou locataires, bénéficiez de ce service d'accompagnement gratuit, indépendant, technique, administratif et financier pour la rénovation des logements privés en Occitanie.

Contactez Tarn Renov'Occitanie

- Un numéro unique : **0805 288 392** - Numéro vert

Contact : renovoccitanie@tarn.fr - 97 Bd Soult, Albi

Permanences téléphoniques et accueil sur rendez-vous : du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30.

Pour plus d'information : <https://renovoccitanie.tarn.fr>.

ADIL du TARN

Tout savoir sur le logement : conseils juridiques, fiscaux et financiers.

Propriétaire, locataire, propriétaire bailleur, l'ADIL répond à vos questions.

Contact : ADIL du TARN - 3 boulevard Lacombe- 81000 ALBI

Tél : 05.63.48.73.80 du lundi au vendredi de 08h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30 (16h30 le vendredi)

C.A.U.E du TARN

Le CAUE (conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement) est un organisme investi d'une **mission d'intérêt public**, né de la loi sur l'architecture du 3 janvier 1977. Il a pour objectif de promouvoir la **qualité de l'architecture, de l'urbanisme et de l'environnement** dans le territoire départemental.

Contact : CAUE du TARN - 188 rue du Jarlard - 81000 ALBI

Tél : 05.63.60.16.70

Horaires d'ouverture :

- du lundi au jeudi de 08h30 à 12h00 et de 14h00 à 17h30

- le vendredi de 08h30 à 12h00 et de 14h00 à 16h30

Chèque énergie

Le chèque énergie sert à vous aider à **payer les dépenses suivantes :**

- **Factures d'énergie et achat de combustible**
- **Charges d'énergie incluses dans votre redevance (sorte de loyer),**
- **Certains travaux ou dépenses énergétiques pour votre logement**

Vous n'avez aucune démarche à faire pour en bénéficier. Le montant du chèque est d'au minimum 48 € et d'au maximum 277 € TTC.



MINISTÈRE
DE L'ÉCONOMIE,
DES FINANCES
ET DE LA SOUVERAINETÉ
INDUSTRIELLE ET NUMÉRIQUE

Liberté
Égalité
Fraternité

FAITES-VOUS DÉPANNER PAS ARNAQUER



PORTE CLAQUÉE ? ÉVIER BOUCHÉ ? PANNE D'ÉLECTRICITÉ ?

10 CONSEILS PRATIQUES

- 1 Attention aux prospectus d'aspect « officiel » déposés dans les entrées d'immeubles ou chez certains commerçants; n'utilisez pas ces numéros de téléphone.
- 2 Anticipez et élaborez vous-même votre liste de numéros d'urgence.
- 3 Privilégiez le recours à des professionnels recommandés par vos proches, par les fédérations professionnelles ou préalablement identifiés.
- 4 N'acceptez pas des réparations au motif qu'elles seront prises en charge par votre assureur.
- 5 N'acceptez que les travaux d'urgence, les prestations supplémentaires pourront être effectuées plus tard.
- 6 Avant toute intervention, demandez à consulter les tarifs et exigez un devis détaillé et écrit; ne signez aucun devis qui vous paraisse démesuré.
- 7 Si le devis est trop élevé ou s'il n'est pas clair, ne donnez pas suite et contactez un autre prestataire.
- 8 Conservez les pièces remplacées ou annoncées comme défectueuses.
- 9 Déposez un double de vos clés chez une personne de confiance: gardien, proches.
- 10 Porte claquée à minuit? Une nuit d'hôtel peut être la solution la moins onéreuse.

DGCCRF @dgccrf
www.economie.gouv.fr/dgccrf

DGCCRF

Direction générale de la
concurrence, de la consommation
et de la répression des fraudes

Signalez votre problème de consommation sur
signal.conso.gouv.fr

Le site, géré par la DGCCRF, vous oriente dans votre démarche et invite l'entreprise à vous répondre ou à corriger le problème.

LA PAROLE EST AUX ASSOCIATIONS





AAPPMA Damiatte / Saint-Paul

Nous avons connu durant l'année 2023 un fort épisode de sécheresse qui se termine enfin par l'arrivée de la pluie qui remplit nos cours d'eau.

Sur l'année 2023, la société de pêche a lâché 150 kg de truites AEC sur le ruisseau d'En Guibaut à St Paul Cap De Joux.

Grâce à notre parcours truites loisirs, plus de 800 kg de truites ont été lâchées sur les plans d'eau de La Cahuzière.

Durant l'année 2023, une école de pêche a vu le jour avec la participation de 5 enfants assidus qui sont : Valentin Collongues, Simon Vidal, Hugo Schenck, Joshua Waternaux et Jules Azais.

La société de pêche a investi dans du matériel de pêche adéquat afin d'apprendre les bases de la pêche aux enfants et de la rendre attractive pour eux.

Au mois d'avril 2023, une journée pêche truite enfant a été organisée par la société de pêche avec un lâché de 50 kg de truites réservé aux enfants.

Lors de cette journée, nous avons accueilli une vingtaine d'enfants avec un goûter à la fin de la journée offert par la société de pêche.

Des compétitions carpe au coup ont été réalisées cette année sur les plans d'eau de La Cahuzière (1ère division pêche carpe au coup Occitanie et qualification Occitanie coupe de France carpe au coup).

Des travaux ont été réalisés en partenariat avec la mairie de Damiatte sur les plans d'eau de La Cahuzière à Damiatte afin de pouvoir réguler le niveau de chaque plan d'eau. Un nouvel aérateur a été mis en place sur le grand lac afin d'améliorer la qualité de vie de nos poissons dans ce dernier.

Cette année, la fête de la pêche Fish'in Tarn 5 a été reconduite en partenariat avec la fédération de pêche du Tarn le 4 juin 2023 sur le site des plans d'eau de La Cahuzière à Damiatte.

Cette manifestation a vu la participation de plus de 500 personnes, majoritairement des familles et enfants.

La société de pêche Damiatte/St Paul tenait à remercier l'ensemble des bénévoles et la municipalité de Damiatte qui œuvrent toute l'année à ce que nos pêcheurs puissent pratiquer leur passion favorite dans de bonnes conditions.

Encore merci à tous et bonne année halieutique à vous.



Le dérèglement climatique n'est pas une légende. Cette année encore les abeilles comme tous les insectes ont souffert de la chaleur et de la sécheresse. Les colonies ont survécu mais la production de miel est faible.

Les adhérents assurent l'entretien d'un petit rucher collectif.

La sauvegarde des abeilles, espèce menacée, est essentielle. Avec la protection des abeilles c'est tout l'écosystème qui est préservé.

Pour leur survie les abeilles ont besoin de plantes mellifères et de notre aide pour lutter contre leurs ennemis: frelons, fausse teigne, virus, pesticides



Essaim dans la haie



Installation dans la ruche



La reine au centre



Visite au rucher



La collecte



Hum' le bon miel !

Nos Valeurs :

- Le partage, la responsabilité, l'ouverture d'esprit, l'entraide, la prise de conscience, la transmission, la convivialité.

Nos Objectifs :

- Promouvoir l'abeille, son rôle et partager des connaissances, un vécu, des émotions.
- Protéger et défendre l'abeille.

Pour tous renseignements, l'enlèvement d'essaims.

Nous contacter : abeillesurbouquet@emailasso.net

David SEON : 06.48.05.94.72

Jacqueline COUSTENOBLE : 06.64.19.50.62

Cyril MARTINEZ : 06.17.45.43.12

Claire VIALA : 06.49.70.90.10



ARTS MARTIAUX DU PAYS D'AGOUT

JUDO - JUJITSU - TAISO - AUTODÉFENSE - IAÏDO

L'ÉQUIPE DES ARTS MARTIAUX DU PAYS D'AGOUT C'EST :

UN ENTRAÎNEUR TITULAIRE D'UN DIPLÔME PROFESSIONNEL EN ARTS MARTIAUX OPTION JUDO/JUJITSU ET QUI SE FORME CONTINUUELLEMENT TANT AU NIVEAU TECHNIQUE QU'AU NIVEAU PÉDAGOGIQUE ET CE POUR LES PUBLICS DE TOUS ÂGES.

UNE ÉQUIPE DIRIGEANTE DE QUALITÉ QUI A SU MAINTENIR LE CLUB EN VIE MALGRÉ LES DIFFICULTÉS DU CONTEXTE SANITAIRE ET LES INTERDICTIONS DE PRATIQUER IMPOSÉES LORS DE LA PANDÉMIE.

DES BÉNÉVOLES DYNAMIQUES QUI PERMETTENT AU CLUB DE PROPOSER DE NOMBREUSES ANIMATIONS ET DE PARTICIPER ACTIVEMENT À LA VIE DU VILLAGE.

UNE AMBIANCE FAMILIALE ET UNE BONNE HUMEUR MÊLÉES À UN TRAVAIL SPORTIF RIGOREUX QUI SONT LES CLÉS DU SUCCÈS DU CLUB.

SPORTIF

DEPUIS 2009 NOTRE CLUB A FORMÉ 6 CEINTURES NOIRES DONT DEUX ONT OBTENU LE DEUXIÈME DAN. LA PLUS JEUNE A OBTENU SA CEINTURE NOIRE À L'ÂGE DE 17 ANS.

DEPUIS 2 SAISONS, QUALIFICATION ET PARTICIPATION DE NOS JUDOKAS À LA FINALE DU CHAMPIONNAT DE FRANCE.

DE NOMBREUSES MÉDAILLES OBTENUES LORS DES PHASES DÉPARTEMENTALES (DERNIER ÉCHELON DE COMPÉTITION POUR NOS MINI-POUSSINS ET POUSSINS).

DES SÉLECTIONS EN PHASES NATIONALES ET INTER-RÉGIONALES AINSI QUE DES PODIUMS EN PHASES RÉGIONALES (OCCITANIE) POUR NOS ADOS.

FORMATION À L'ARBITRAGE AU SEIN DU CLUB ET PARTICIPATION À L'ÉCOLE D'ARBITRAGE DÉPARTEMENTALE AVEC DE TRÈS BONS RÉSULTATS LÀ AUSSI.



ANIMATIONS

ORGANISATION DE STAGES JUDO/ACTIVITÉS LORS DES VACANCES (AQUAVAL, ACCROBARANCHE, RANDONNÉES DANS LE SIDOBRE, VOIE VERTE EN VÉLO, ETC.).



PARTICIPATION À DE NOMBREUX STAGES TECHNIQUES EXTÉRIEURS DIVERS ET VARIÉS, DONT AVEC DES EXPERTS JAPONAIS ET PARFOIS DES CHAMPIONS FRANÇAIS.

DES ÉVÈNEMENTS CULTURELS ET DES ÉVÈNEMENTS FESTIFS. ORGANISATION DE TOURNOIS INTERCLUBS DÉPARTEMENTAUX.

IL N'Y A PAS D'ÂGE POUR DÉBUTER QUE CE SOIT LE JUDO, LE JIJITSU, LA SELF-DÉFENSE OU LE TAÏSO, CHACUN PEUT PRATIQUER UN ART MARTIAL À SA PORTÉE.

POURQUOI LE JUDO ?

LE JUDO C'EST UN MOYEN DE PRENDRE SOIN DE SA SANTÉ PAR L'ACTIVITÉ PHYSIQUE TOUT EN APPRENANT À SE DÉFENDRE ET À PARFAIRE LA MAÎTRISE DE SON CORPS ET DE SON ESPRIT. C'EST AUSSI UN MOYEN DE SE VIDER L'ESPRIT DE TOUS LES TRACAS QUOTIDIENS.

LA COMPÉTITION N'EST PAS OBLIGATOIRE, ON PEUT TRÈS BIEN PRATIQUER LE JUDO POUR LE LOISIR SANS RISQUER DE SE BLESSER.

POUR DÉVELOPPER MON TONUS MUSCULAIRE ET MA CAPACITÉ CARDIO-VASCULAIRE.

LE JUDO EST BON POUR TOUS SANS ÉGARDS À L'ÂGE OU AU SEXE.

LE JUDO ENTRAÎNE LES RÉGIONS DE MON CORPS AIDANT À L'ÉQUILIBRE, À LA POSTURE ET À LA COORDINATION.

LE JUDO PROMET UN STYLE DE VIE SAIN.

LE JUDOKA APPREND À RESTER CALME SOUS PRESSION CE QUI FACILITE SA GESTION DES DIFFICULTÉS QU'IL RENCONTRE.

LE JUDO ENSEIGNE DES TECHNIQUES COMPLEXES QUI CONTRIBUENT À AMÉLIORER MA CAPACITÉ À RÉSOUDRE LES PROBLÈMES ET À RENFORCER MON ESPRIT CRITIQUE.

APPRENDRE LE JUDO C'EST AUSSI APPRENDRE DES TECHNIQUES D'AUTODÉFENSE.

LE JUDO AMÉLIORE LA CONFIANCE EN SOI.

LE JUDO AMÈNE À FORGER DE NOUVELLES AMITIÉS.

LE JUDO AUGMENTE LA CAPACITÉ DE CONCENTRATION.

CONTRAIREMENT À UNE IDÉE REÇUE LE JUDO N'EST PAS BASÉ SUR LA FORCE MAIS SUR LA MAÎTRISE DE L'ÉQUILIBRE ET DU DÉPLACEMENT CE QUI PERMET À TOUT LE MONDE DE LE PRATIQUER.



L'UNESCO A DÉCLARÉ LE JUDO MEILLEUR SPORT POUR LES ENFANTS ET LES JEUNES DE 4 À 21 ANS.

LE CLUB

SUR 44 CLUBS TARNAIS
NOUS SOMMES CLASSÉS
6ÈMES EN NOMBRE DE LICENCIÉS.
114 PRATIQUANTS EN JUDO/JIJITSU/TAÏSO
PLUS 6 EN IAÏDO.



GRATUITÉ TOTALE DES ACTIVITÉS ANNEXES.

UN DES PLUS BEAUX DOJOS D'OCCITANIE.
ACQUISITION RÉGULIÈRE DE MATÉRIEL PÉDAGOGIQUE.

GROUPE TAÏSO DYNAMIQUE AVEC DE NOMBREUX PRATIQUANTS
DE TOUS ÂGES ET TOUS NIVEAUX.

GROUPE JIJITSU/SELF-DÉFENSE POUR CONJUGUER
ACTIVITÉ PHYSIQUE ET SAVOIR GÉRER UNE AGRESSION.

LES PREMIERS COURS D'ESSAI SONT GRATUITS. VENEZ ESSAYER !



ARTS MARTIAUX DU PAYS D'AGOUT

Renseignements : amdpa81@gmail.com / amdpa.ffjudo.com /  Arts Martiaux Du Pays d'Agout



Association des Anciens Combattants Prisonniers de Guerre, Combattants en Algérie, Tunisie, Maroc et Veuves du Saint Paulais

La fin de l'année approche, l'association que nous conduisons reste debout avec les 45 adhérents qui la composent. En 2023, nous avons pu assumer toutes les manifestations locales, en particulier les cérémonies des 8 Mai et 11 novembre, ainsi que la journée de recueillement et du souvenir du 25 Mars (victimes de la guerre en Algérie) organisée par la FNACA à Prades. Nous avons également participé à quelques cérémonies extérieures à notre secteur, notamment à Lavaur et Graulhet. Nous étions aussi présents avec les drapeaux à Fiac pour l'appel du Général De Gaulle, cérémonie organisée par la mairie, ainsi qu'à Missècle pour la fête locale et enfin à Damiatte pour le dépôt de gerbe de la municipalité à l'occasion des fêtes générales.



Le 20 Août, une journée détente était organisée chez le président pour les membres du bureau et les adhérents qui sont présents pour donner quelques heures de leur temps, notamment dans le cadre de l'organisation du loto. Nous avons programmé un loto le dimanche 04 février 2024 à 14h30 dans la salle des fêtes de Saint-Paul. Le dimanche 18 Février 2024 aura lieu l'assemblée générale suivie du repas au restaurant les Glycines (sous réserve de date disponible). Comme chaque année pour les fêtes de Noël, nous rendrons visite à nos malades vivant en maison de retraite en leur apportant un colis de friandises. J'espère que d'ici là, le bureau départemental sera définitivement en place avec un nouveau président, suite à la démission du président Départemental Monsieur Jacques Bastié et au décès du secrétaire général Monsieur Jacques Nonorgue. A l'heure où j'écris cet article je ne peux pas vous donner le nom du nouveau président. J'ai bon espoir qu'une relève sera assurée par de plus jeunes, notamment des OPEX, qui viendront prendre le relai, comme nous l'avons fait et que l'association repartira de bon pied pour poursuivre sa mission. L'assemblée générale que nous ferons au mois de février nous éclairera sur son devenir.

Nous terminons l'année par la journée du 5 décembre à Albi suite à l'invitation de la préfecture et de la mairie d'Albi, pour la journée d'hommage dédiée aux combattants morts pour la France, aux supplétifs et civils tués après le cessez le feu. Un mémorial National avait inauguré à Paris quai Branly le 05 décembre 2002 par le président de la République Monsieur Jacques Chirac, en la mémoire des 23000 soldats morts pour la France, Français et Harkis ainsi que celle des victimes civiles. De nos jours, cette date du 05 décembre est encore très controversée par certaines associations d'anciens combattants. A mon sens, cette journée d'hommage permet de ne blesser personne et de ne laisser aucun de nos morts dans l'oubli.

Courage aux handicapés, aux malades, et aux personnes seules qui souffrent de solitude.

Meilleurs vœux de bonheur à vous tous.

Le président
Georges Roudet

AGOUTFITNESS

L'association AGOUTFITNESS a été créée en 2017 et n'a dû son existence qu'à la bienveillance de la municipalité de Damiatte qui nous a proposé d'occuper une salle confortable dans laquelle nous avons pu mettre en place du bon matériel de musculation prêté par l'essentiel par les membres fondateurs.

La crise du COVID nous a porté un coup fatal car nos adhérents n'étant plus autorisés à venir s'entraîner pendant une longue période, certains ont repris chez eux les ustensiles qu'ils avaient mis à la disposition de tous ; n'ayant plus de ressources, l'association a négligé de payer son assurance annuelle obligatoire ce qui a conduit la Mairie à nous retirer l'usage de la salle.

Mais l'association existe toujours. Elle a même pu récupérer des nouveaux appareils (de telle sorte qu'elle en a aujourd'hui bien plus qu'à ses débuts) qui sont actuellement stockés dans un lieu privé. Bien que fonctionnel, cet endroit n'est pas adapté pour recevoir dans des conditions correctes des adhérents payant une cotisation, aussi modeste qu'elle soit. Aussi, l'association est toujours sans ressources, mais surtout sans salle. Nous avons beaucoup d'espoir d'en obtenir une, à la fois plus grande et mieux placée que la précédente, quand les municipalités de Saint-Paul et Damiatte ont décidé d'acquérir l'ancien bâtiment SOCADAL. Las ! Aux dernières nouvelles, les travaux d'aménagement de ce vaste local ne sont pas du tout programmés et nos espérances s'amenuisent de jour en jour. C'est bien dommage car le fitness est à la mode et compte tenu des bienfaits qu'il apporte et des résultats qu'il procure, cette tendance ne peut que durer et s'amplifier, et nous pensons qu'il y a sur Saint-Paul et Damiatte, mais aussi les communes voisines, un potentiel de population suffisant pour justifier l'existence de notre association et sa revendication de mise à disposition d'une salle adaptée à ses besoins. Alors, Mesdames et Messieurs les élus, merci d'essayer d'y penser.

EQUI'TERRE HAPPY

Après quinze ans d'activité dans le Var, notre association EQUI'TERRE HAPPY s'installe dans le Tarn à Damiatte. Situé en pleine nature route de Lacapelle (« La Métarié »), notre centre est dédié aux prises en charge thérapeutiques dans l'interaction avec le cheval. L'équithérapie s'adresse à toute personne (enfant -adolescent-adulte- sénior), ou toute famille et institution médico-sociale en recherche de ressourcement ou d'aide pour soulager des souffrances psychiques, des troubles du comportement ou des difficultés relationnelles familiales et sociales.

Parmi les bienfaits de l'équithérapie, on retrouve la gestion des émotions, du stress, des angoisses et de la douleur, le développement de la confiance en soi, de l'estime de soi et de l'autonomie, la mobilisation et la prise de conscience de son corps en mouvement et dans l'espace, l'affirmation de soi et de sa communication dans les relations interpersonnelles, le développement des capacités psychomotrices et sensorielles, ...

Les intervenants Equi'Terre Happy :

Christine GAC, psychothérapeute, équithérapeute.

Formée à l'Approche Centrée sur la Personne (PCAI-F), à l'équithérapie (SFE) et à la Thérapie Cognitive Basée sur la Pleine Conscience (MBCT)

Pierre GAC, psychopraticien, coach en entreprise et organisation.

Master « Coaching des Organisations », DU d'Ethologie Humaine « Clinique de l'Attachement et Systèmes Familiaux ».

Séances horaires uniquement sur rendez-vous.

Pour nous contacter : 06.84.24.87.03 – c.gac@orange.fr





Cette saison 2023/2024 le club a engagé 7 équipes en compétition (U11F, U11M, U13F, U15M, U17M, Séniors Filles et Séniors Garçons) et compte 92 licenciés ainsi répartis :

- 4 U7
- 2 U9
- 20 U11
- 17 U13
- 11 U15
- 11 U17
- 11 Séniors Masculins
- 6 Séniors Filles
- 8 dirigeants



Séniors filles

La tendance s'est inversée puisqu'à ce jour nous avons 52 licenciés masculins et 40 licenciées féminines, pour la première fois dans l'histoire du club il y a une équipe séniors garçons engagée en département qui ne comptabilise que des victoires.

Les séniors filles sont engagées en pré région et sont invaincues dans leur championnat. Une deuxième phase va débuter en janvier.

Chez les jeunes, les U17M sont en inter département, tout comme les U13F.

Les U15M, U11F et U11M sont engagés en département.

Nous souhaitons à tous nos joueurs et coaches une belle saison.



Séniors masculins



U17 Masculins



U15 Masculins



U13 Filles



U11 Masculins



U11 Filles

Le BDSP c'est aussi de nombreuses personnes qui donnent de leur temps pour faire vivre le club et animer nos chers villages.

En ce qui concerne les manifestations, les adhérents bénévoles étaient présents pour Octobre Rose, aideront au loto du Téléthon...



La commission manifestation a organisé Halloween, prévoit un goûter de Noël...

Mais aussi le **LOTO** (où nous vous attendons nombreux) à St Paul Cap De Joux le 20 janvier.

En 2024, nous organiserons aussi la galette des rois, le carnaval du club en mars et enfin notre **fameux tournoi 3X3** sur la place du village à St Paul Cap De Joux le premier week-end de juin.



COMITE DES FETES DE DAMIATTE

Cette année, le vide grenier, la fête votive et le marché de Noël ont été nos 3 activités principales avec une nouvelle soirée Halloween qui a été un succès pour cette première manifestation.

La fête en Août a été un succès, le samedi soir nous avons eu le groupe Manathan qui a conquis les spectateurs. Le concours de pétanque a réuni 31 équipes.

Nous avons pour le marché de Noël de nombreux exposants et activités pour les enfants.



Cette année, avec la collaboration de l'association Damiatte Culture et Patrimoine, nous avons eu la chance de réaliser « Autrefois à Saint-Marc » grâce à l'autorisation des propriétaires, Monsieur et Madame SALLOIGNON.

Manifestation unique sur le territoire, 1500 visiteurs ont pu découvrir ou redécouvrir ce château, véritable patrimoine damiattois.



En 2024, le vide grenier aura lieu le deuxième dimanche de mai, la fête au château de Saint-Marc les 29 et 30 juin, les fêtes générales les 2, 3 et 4 août, Halloween le 31 octobre et le marché de Noël le dernier dimanche de Novembre.

Toutes personnes ayant envie de nous rejoindre sont les bienvenues, vous pouvez nous contacter par mail ou par téléphone : comitedesfetesdedamiatte@gmail.com ou 06.13.41.50.96

Bonnes fêtes de fin d'année et à bientôt dans les manifestations de 2024.

Le bureau



Association du Centre de compétition équestre de Corbière

L'association est implantée dans un cadre exceptionnel sur la commune de Damiatte avec ses bois, ses prés, ses sentiers, ses carrières et son manège.

Des pensions pré ou boxe sont proposées avec un suivi quotidien de votre cheval.

L'association organise des stages et des concours de saut d'obstacles. Les prochains se dérouleront le 7 avril et le 10 novembre 2024.

L'association suit des jeunes cavaliers pour les aider à atteindre leurs objectifs sportifs, jusqu'au plus haut niveau.

Aurélien Leroy, membre de l'association, se manifeste dans de nombreux concours en France et en Europe au niveau 4 et 5 étoiles en CSO avec de nombreux résultats.

Pour tous renseignements

Association du Centre de Compétition Equestre de Corbière

81220 Damiatte

Tél. 06 21 91 50 59

a.leroy81@gmail.com





Association des parents d'élèves

Notre association « Les Enfants de Nougaro » est composée de **parents d'élèves de l'Ecole de Damiatte**.

Notre but est d'organiser des événements festifs à destination de nos enfants et pour récolter des fonds.

Ces fonds permettent de :

- Proposer un spectacle de Noël
- Offrir des cadeaux de Noël, des jeux et du matériel pédagogique
- Organiser la kermesse annuelle avec des jeux pour les enfants
- Participer au financement du voyage scolaire des CE2/CM1 / CM2
- Financer les déplacements dans le cadre de sorties scolaires
- Participer au financement de la résidence d'artiste tous les trois ans.

Toutes ces actions sont possibles grâce à la vente de :

- Tickets de tombola
- Chocolats de Noël
- Objets souvenirs réalisés par nos enfants
- Kermesse
- Bourses aux jouets et Vêtements
- Ventes de plants avec l'aide de la Ferme Prim'vert de Damiatte.

...

Nous vous remercions chaleureusement pour votre participation à ces événements : c'est parce que vous acceptez d'acheter des tickets, objets, plants, ..., que nos enfants bénéficient d'activités et de jeux.

Cependant, **notre association risque de ne plus pouvoir offrir tant de beaux moments à nos enfants**.

Nos enfants grandissent, entrent au collège... Certains parents, présents depuis plus de 10 ans, ont donc naturellement quitté l'association. **Nous avons eu plusieurs départs, et sommes maintenant un nombre très réduit de parents**.

Malgré le manque de bénévoles, nous continuons à proposer des actions telles que la vente de chocolats de Noël et de plants bio, les cadeaux de Noël, la vente d'objets personnalisés, bourse aux jouets et aux vêtements. Nous espérons pouvoir continuer les prochaines années pour remplir la tête de nos enfants de merveilleux souvenirs d'événements festifs.

Nous avons plus que jamais besoin de votre aide.

Quelles que soient vos disponibilités, vous pouvez nous rejoindre pour organiser les événements lors des réunions (5 à 6 par an) et / ou le jour des manifestations (3 par an).

Il n'y a qu'avec l'implication de parents que nous pouvons proposer toutes ces activités à nos enfants.

Pour que cela continue, rejoignez-nous !

Nos coordonnées ci-dessous pour plus d'informations :

Présidente : Sandrine JOLLY 06 20 07 37 13

Trésorière : Isabelle MITTARD 06 43 87 66 38

Secrétaire : Noémie PLO 06 76 78 55 58

Trésorière adjointe : Pascale MAUREL

Secrétaire adjointe : Céline BARTHES

Notre Mail : lesenfantsdenougaro@gmail.com

F.N.A.C.A.

Comité de SAINT PAUL CAP DE JOUX

En cette fin d'année, quelques nouvelles de notre Comité F.N.A.C.A.

Le Comité Départemental organise une réunion d'information tous les trimestres et nos délégués assistent à ces réunions pour recueillir les dernières informations.

Ils ont assisté :

- le 23 février à SOUAL
- le 28 juin à GRAULHET

Ils étaient présents également au Congrès Départemental qui s'est déroulé cette année à LISLE SUR TARN le 14 octobre.

La majorité des Comités du Tarn étaient représentés à ce congrès.

Notre prochaine rencontre aura lieu le 18 novembre pour un repas amical au Restaurant « L'Hermitage » à FIAC . Ce jour-là, les cartes 2024 seront distribuées.

Le décès d'un adhérent nous affecte à tous et c'est avec beaucoup de peine que nous avons accompagné :

Madame Andrée BATIGNE de Saint Paul Cap de Joux le 21 septembre, après une implacable maladie.

Monsieur Roland SALVY de LAVAUUR le 27 septembre.

Madame Annie RASTOUL de VITERBE, enlevée rapidement à l'affection des siens, le 13 Octobre.

A ces familles endeuillées, nous renouvelons nos sincères condoléances.

C'est avec une grande tristesse que nous apprenions le décès de Christian GUIRAUD de FIAC. Il était le fils de Roland et Jeanine GUIRAUD, adhérents de notre comité. Que toute cette famille éprouvée trouve ici l'expression de notre profonde sympathie et l'assurance de nos très sincères condoléances.

L'Assemblée Générale du Comité aura lieu le 15 mars 2024 à 15 heures, à Saint Paul Cap de Joux.

La Cérémonie du 19 mars 2024 se déroulera à FIAC, le samedi 23 mars 2024.

Dans l'attente de se retrouver pour de nouvelles rencontres, nous vous souhaitons une excellente santé et nos meilleures amitiés à tous. A l'approche des Fêtes de fin d'année, joyeuses fêtes et bonne et heureuse année 2024.

Le Bureau



Les Nouvelles

Les jardins partagés

Après une année marquée par les caprices de la météo, nous espérons que 2024 sera plus favorable aux jardiniers.

Trois parcelles sont disponibles, n'hésitez pas à nous rejoindre et si vous êtes débutants nous vous accompagnerons.

Les jardins sont avant tout un lieu de sociabilité et d'échanges, vous pouvez contacter Joël au **06 21 60 13 98** ou Yves au **06 33 50 53 56**

Fête de la musique 2023

La formule 2023 a été une réussite, il y a longtemps que la météo n'avait pas été aussi clémente, la variété des styles et la qualité des musiciens étaient au rendez vous.

L'atelier pommes

Des pommes sur les pommiers, une belle équipe de 12 cueilleurs et une journée de pressage réunissant jusqu'à 20 personnes.

Tous les éléments étaient réunis pour une belle saison, nous avons pu presser 6,5 tonnes de pommes non traitées.



Entraide, bonne humeur et sérieuse organisation sont les piliers de la réussite de cette activité qui nous réunit chaque année avec bonheur.

Il reste encore des bouteilles de jus de pommes à la vente, il est toujours aussi excellent, vous pouvez vous en procurer en contactant Gisèle au **06 72 65 00 73**

Vente sur le marché de Saint Paul

Les courges des jardins partagés n'ont pas apprécié les conditions météorologiques, et notre petite récolte ne nous a pas permis de faire une vraie fête de la courge.

Heureusement les dons de jardiniers plus chanceux nous ont tout de même permis de faire une grande soupe que nous avons vendue sur le marché ainsi que du jus de pommes et quelques courges. Le produit de la vente est destiné au secours populaire.

Yoga du rire

Les 2 premiers ateliers ont été fort appréciés, aussi Michalina propose de vous faire vivre une nouvelle expérience le dimanche 10 décembre de 15h à 16h dans la salle de la Saint Paulaise, séance gratuite et sans inscription préalable.

Pour tout renseignement, vous pouvez joindre Michalina au **06 15 07 99 86**

Cinécran

Au sein d'INICI, il nous paraît important de poursuivre l'activité CINEMA qui a su répondre jusqu'à présent à une demande du jeune public et de leurs parents. Ceci est possible grâce à la coopération de CINECRAN.

Une nouvelle équipe a pris le relais de Zalifaou Bernès que nous remercions chaleureusement pour toutes ces années d'engagement.

Nous envisageons de continuer de proposer des films pour les enfants et nous souhaitons aussi en proposer pour les adultes.

Groupe chant

Après une première prestation en public lors de la fête de la musique, notre groupe a repris les répétitions.



Le plaisir de se retrouver pour chanter ensemble, se détendre dans une ambiance amicale et bienveillante, choisir le répertoire, c'est ce qui anime notre groupe, accompagné par des musiciens amateurs passionnés.

Si vous avez envie de chanter, venez nous rejoindre !
Répétitions tous les mardis de l'année scolaire de 20h30 à 22h30, dans la petite salle de Damiatte .Vous y serez bien accueillis !

Contact : Alice au **06 21 70 58 41**

Activité jeux partagés (jeux de société)

Les rencontres **Jeux partagés pour petits et grands** viennent d'être accueillies par INICI pour faire jouer, faire se rencontrer, découvrir de nouveaux ressorts de jeux.

Les rencontres auront lieu à la fréquence d'1 fois par mois, animées par Johann et Christine, qui vous proposeront leurs jeux (mais ils seront heureux de découvrir aussi les vôtres!). Elles se dérouleront à la salle Saint-Paulaise , rue Pasteur à Saint-Paul-cap-de-joux, le dimanche, de 14h30 à 18h, avec une petite pause vers 16h30 autour d'un goûter partagé.

L'entrée est gratuite, mais les enfants de moins de 11 ans doivent être accompagnés.

La première rencontre a eu lieu le 5 novembre, les prochaines dates seront annoncées par affichage. Vous pouvez aussi nous contacter au **06 05 48 40 97**



Générations mouvement

Soleil d'Automne

Damiatte

Le programme du 2^{ème} semestre se déroule comme prévu, en commençant par le 1er septembre par le petit club. C'est l'occasion de se retrouver après une interruption de nos activités pour les vacances, cela nous permet également de reprendre nos jeux de sociétés au goût de chacun.

Le 12 septembre nous étions à Lavar pour la journée régionale qui fut une réussite et où nous avons passé une agréable journée. Le 15 septembre, nous nous retrouvions autour du repas que nous appelons « repas grillade », et dont nous devrions selon moi changer le nom, du fait que c'est un repas qui ne ressemble pas à une grillade vu le menu élaboré.

Le 18 septembre nous partions en voyage pour Nérac avec une promenade sur la Baïse. Les participants ont passé une agréable journée.

Le 14 octobre, nous avons organisé le traditionnel repas de la poule au pot, initiés par nos prédécesseurs. Le nombre de personnes présentes à ce repas est en augmentation, ce qui nous encourage à continuer dans la même direction. Nous remercions les clubs voisins qui se sont joints à nous pour cette journée.

Le 19 novembre avait lieu le traditionnel loto d'automne, qui chaque année est une réussite, ce qui nous permet de faire fonctionner le club dans de bonnes conditions.

Le 14 décembre aura lieu le repas de Noël avec les anniversaires du 2^{ème} semestre, dernier repas de l'année. Le petit club du 29 décembre clôturera l'année.

A l'heure où nous écrivons cet article, le programme du 1^{er} semestre 2024 n'est pas encore établi, il sera fait en temps utile en fonction de la disponibilité des salles (cela est à voir avec la mairie).

En cette fin d'année 2023, le conseil d'administration se joint à moi pour vous souhaiter une très bonne année 2024, qu'elle soit douce et légère. Nous avons une pensée par nos malades du club et les personnes handicapées, nous leur disons courage pour surmonter le handicap. Toutes nos amitiés sont avec vous, que 2024 nous apporte à tous le bonheur que nous espérons, et la paix dans tous les domaines. BONNE ANNÉE A TOUS .

Le Président

Georges Roudet

Mano Creo : l'association

Association loi 1901 - Rencontres et activités, créativité.

Siège Social :

10 route de Graulhet

81220 DAMIATTE

tel 0649709010

manocreo@outlook.fr



Association créée en février 2003,

L'association Mano Créo se donne comme buts de développer les liens entre les personnes, dans l'équité, le respect, la transparence, et en encourageant la créativité ; et d'autre part d'être conscient de notre place au milieu de la nature ; de favoriser des actions qui la réparent plutôt que celles qui la blessent.

Les objectifs de l'association:

1. Promotion par le partage et la transmission, de savoirs faire manuels, techniques, autres ; dans l'esprit de l'éducation populaire : chacun peut apprendre à tout âge, sans distinction d'origine, de sexe, de limite d'âge ;
2. Aider à développer chez chacun ses capacités créatives, d'organisation, de communication par des activités collectives ;
3. Faciliter les relations collectives : faire du lien, organiser des actions qui ont du sens au sein d'une communauté de village ou hameau, d'une commune, d'un groupe.
4. Participer à la dynamique locale, à enrichir l'espace collectif.



Les activités principales :

- activités manuelles, journées ou stages ; apprentissage ou partage de savoirs-faire ;
- rencontres thématiques, partage et transmissions de connaissances : exemples trocs-plantes ou conférences naturelles ;
- présentation de savoirs-faire ; expositions ;
- journées à but de partage de ressources ou de connaissances (journées de dons, mutualisation de ressources (exemples : quincaillerie collective, armoires à livres...)).

Le bureau fera des projets qui lui tiennent à coeur et en concertation avec les membres de l'association, et prendra des décisions pour les mettre en pratique.

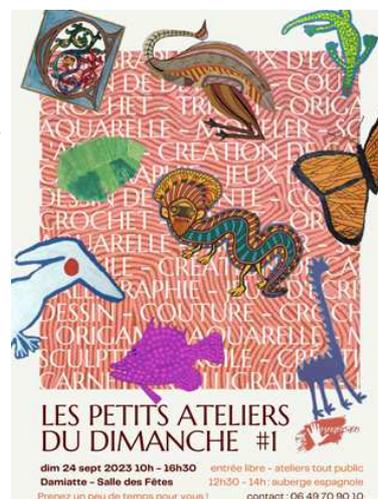
L'adhésion à l'association se fait par demande des personnes voulant se joindre à Mano Creo, en accord avec les valeurs et objectifs l'association, demande que le bureau devra approuver. Une cotisation symbolique sera demandée à titre d'engagement. Chacun adhérent est électeur et éligible.

Les activités menées en 2023:

Cette année, une semaine de création pour enfants de 7 à 10 ans a été organisée en juillet dans les locaux du CCLPA ;

En septembre, une journée de petits ateliers libres et variés a vu le jour à la salle des fêtes de Damiatte.

N'hésitez pas à proposer un événement ou une animation qui vous tient à coeur, si l'on agit à plusieurs on avance !



Claire Viala

PING SAINT PAULAIS PAYS DE COCAGNE

De Petit Poucet à Meilleur Club formateur du Tarn

Depuis près de 40 ans, le Ping Saint Paulais Pays de Cocagne œuvre sur le devant de la scène associative Saint Paulaise.

Si à ces débuts, une petite poignée de licenciés le composait, le Ping Saint Paulais Pays de Cocagne est devenu le club n°1 d'Occitanie avec près de 240 pongistes dont 140 enfants répartis sur 6 sites de pratique dont son lieu fondateur : Saint Paul Cap de Joux.

Cette prospérité, fruit d'un travail acharné et surtout passionné d'une trentaine de bénévoles, a permis en septembre 2022 l'embauche d'une deuxième salariée, Alexandra Teyssié. Avec Kévin Louarn qui œuvre depuis de nombreuses années sur le club, ils constituent à eux deux un duo de choc.



Cette nouvelle arrivée a permis de développer des actions complémentaires envers tous les publics : enfants en bas âge de 4 ans également encadrés par Marie Lovatel, Annabelle Zénatti et Jean Loup Albert, public féminin, jeunes et adultes compétition, public pratique loisirs, public en situation d'handicap, personnes atteintes de maladies type Alzheimer et Parkinson... un bel éventail qui permet à tous et toutes d'avoir sa place dans notre club.

Une saison 2022-2023 de tous les records



Au-delà de son nombre record de licenciés, le Ping Saint Paulais Pays de Cocagne a raflé la mise sur la scène des compétitions départementales, régionales pour atteindre les sommets des compétitions nationales.

Côté jeunes filles, Lalie Sandral, « bébé du club » évoluant en juniors a débuté dans le club en section Baby Ping pour arriver au plus haut du Graal, les championnats de France Cadettes à Lille les 19, 20 et 21 mai dernier. Jamais trop loin de sa copine Manon Lelaidier, ces 2 filles ont porté fièrement les couleurs de notre Club au niveau national. Il ne faut pas oublier Angèle Marquier, qui, en junior, réalise de belles performances.



Côté jeunes garçons, Nolhan Berthier du haut de ces neuf ans donne des sueurs froides à ces adversaires bien plus âgés et a remporté le 1^{er} tour en Nationale 2 benjamins il y a quelques jours.

Paul Voisin, encore poussin est également un de espoirs du club et de notre Ligue et comme Nohlan membre du Groupe Détection.

Leurs aînés, Mattéo Zénatti, Jules Dauzats brillent sur la scène pré-nationale et se sont maintenus tout le long de cette année dans un championnat de pré-national très acharné. Chez les plus grands, Nathan Lelaidier et Corentin Sans en cadets et Elias Vidal en juniors font une belle saison en individuel avec le maintien en pré-nationale pour Nathan et une première participation d'Elias en pré-nationale et en Nationale 2 pour Corentin. Corentin Sans, fort de ses excellents résultats a ainsi intégré notre équipe fanion où il continue de briller.

Au niveau départemental, les plus petits brillent et décrochent des pluies de médailles et mènent « une bataille acharnée » avec les petits Albigeois.

Côtés seniors, ils ne sont pas en reste. Les séniors s'accrochent en compétition. Une première pour notre club, Arthur Mouly qui a été sélectionné pour les Championnats de France par classement et a représenté son club prochainement dans les plus hautes sphères de notre hexagone. N'oublions pas non plus notre emblématique Président d'Honneur Francis Malige, fondateur du club, qui en vétérans, continue à se fendre au niveau départemental.

Une activité sportive à la portée de tous

De 4 à 99 ans, le club prône la mixité des générations en favorisant des entraînements intergénérationnels tous les mardis et jeudis soir de 20h30 à 22h00.

Pour les jeunes débutants, ils peuvent également venir s'entraîner les mardis et vendredis de 18h00 à 20h00 au Gymnase Léarte de St Paul Cap de Joux.

Des stages sont également proposés durant les vacances et sont ouverts aux licenciés et non licenciés.

Que vous soyez sportifs ou non, le tennis de table est une activité qui peut se pratiquer à tout âge et sans condition physique particulière. A l'image du français Jean Paul Boudeville, décédé en 2020 à l'âge de 102 ans et qui pratiquait quotidiennement le ping.

Des actions tout le long de l'année

Après une fin de saison de compétition en juin dernier, les actions du Ping Saint Paulais Pays de Cocagne se sont prolongées cet été avec les traditionnels tournois d'été tous les vendredis soir du 21 juillet au 25 août 2023 à Saint Paul Cap de Joux, avec une participation au Village du Sport Tarn 2024 (anciennement Caravane du Sport Tarnais) : 13 juillet 2023 à Aquaval de Lautrec, 27 juillet 2023 Base des Etangs de Saix et le 10 août 2023 au Ludolac de St Lieux les Lavaur et enfin avec ses stages ping et multisports durant les vacances d'été ouverts à tous.

Le Ping St Paulais Pays de Cocagne c'est aussi...

L'été a été aussi marqué le 2 juillet dernier par l'organisation d'un tournoi au profit de l'Association « Go Gaby » pour aider Gabriel, 7 ans atteint de paralysie cérébrale et de son combat pour l'autonomie.

Un tournoi caritatif au profit d'Octobre Rose a été organisé par le club le 20 octobre dernier qui a réuni 44 participants et 60 personnes présentes pour encourager les valeureux joueurs.

Le tournoi du Téléthon aura lieu le 24 novembre prochain à 20h30 à la salle des sports de St Paul Cap de Joux. N'hésitez pas à franchir le pas, ce tournoi s'adresse aux novices comme aux initiés dans une ambiance chaleureuse.

Le prochain loto du club aura lieu le 11 février 2024 dans la salle des fêtes de St Paul Cap de Joux.

Un club à valeurs sportives, morales et conviviales

Basé sur le respect de valeurs sportives et morales, notre projet associatif prône le respect, la tolérance, la laïcité, l'égalité pour tous et aussi le sens festif.

Une commission Festivité menée de main de maître par Marie Mouly réalise lors des événements sportifs des buffets froids ou chauds appréciés de tous et toutes dans une ambiance conviviale et bienveillante.

Osez passer le pas !

Cette année, notre club compte dans ses effectifs presque 25 Damiattois et Damiattoises alors...

En loisir ou compétition, en individuel ou en équipe, jeune ou moins jeune, pour le plaisir ou pour la gagne, il y a toujours un tennis de table qui vous correspond.

Alors, passez le pas et rejoignez-nous dès maintenant... sur Saint Paul Cap de Joux les mardis de 18h15 à 20h00 pour les enfants et de 20h30 à 22h pour les ados-adultes, les jeudis de 20h30 à 22h00 pour les ados-adultes et les vendredis de 18h15 à 20h00 pour les enfants.

Retrouvez toutes les informations sur notre club, nos actions tout le long de l'année sur notre site internet www.pingstpaulais.com, sur notre page Facebook ou appelez Kévin au 06 24 26 95 38.



PETANQUE DAMIATTOISE

33^e EDITION EN 29 ans

Le 22 octobre dernier nous avons retrouvé nos amis de la Pétanque Ambialètoise pour la traditionnelle rencontre amicale, 33^{ème} du nom, entre nos deux sociétés. Depuis près de 29 ans, c'est devenu pour notre petit club un évènement incontournable, attendu par de nombreux licenciés, qui clôture la saison.

CONCOURS

- ◆ Doublettes MIXTE : 20 mai 2024
- ◆ Doublettes PROMOTION : 06 août 2024
- ◆ Dotations, voir affiche

COMPETITIONS diverses :

- Une réunion sera programmée pour réfléchir sur l'engagement du club aux différentes compétitions : **CDC OPEN, VETERANS, PROV,**
- Entente Viterbe Damiatte maintenue chez les féminines

LOTOS

- 30 décembre 2023 à DAMIATTE
- 23 mars 2024 à DAMIATTE

AG 2024

Date prévue vers mars 2024 pour être en accord avec les directives 2024 du comité du TARN.

INFOS ADMINISTRATIVES

Mutations :

30€ DEPARTEMENT,

50€ HORS DEPARTEMENT,

Le certificat médical n'est plus obligatoire.

CONCOURS OFFICIEL DOUBLETES MIXTES NON-STOP

LUNDI 20 mai 2024 - Au stade du Rec (*Organisé par la Pétanque Damiattoise*)

14h30 JET du BUT

Apport : **25% + mises**

Concours normal (principal + complémentaire)

Au stade du Rec

Renseignements : **06 48 06 90 39 – 06 48 06 87 24**

Licence **2024** obligatoire – règlement FFPJP

CONCOURS DE PETANQUE PROMOTION

Mardi 06 AOUT 2024 - **Au stade du Rec**

Renseignements : **06 48 06 90 39 – 06 48 06 87 24**

CONCOURS PROMOTION DOUBLETES (POULES)

Apport 600€ + Mises + Coupes

Engagements : 10€

Jet du but 10h00

CONCOURS DOUBLETTE FEMININ (Poules)

Dotation : 300€ + mises + Coupes

Engagements : 10€

Jet du but 14h30 - NON STOP

Tous les paiements se feront au cumul



Les pétanqueurs vous présentent leurs vœux de bonheurs et de santé pour l'année 2024



SOCIETE COMMUNALE DE CHASSE DE DAMIATTE

L'ouverture de la chasse à eu lieu le 10 septembre, la sécheresse étant là, et durant jusqu'au mois d'octobre. Nous avons pu remarquer de très jolies compagnies de perdreaux, et quelques faisans, une reproduction due certainement à des températures élevées. Le lièvre est également présent et en bon nombre sur notre territoire, des levreaux ont été aperçus pendant l'été.

Les chasseurs de gros gibiers ont pu prélever des chevreuils et des sangliers. Les chevreuils sont en forte augmentation, ils sont implantés partout dans notre territoire, on peut les voir aux portes de notre village. Les sangliers sont de plus en plus nombreux sur notre commune, ils provoquent des dégâts sur les récoltes, dans les pelouses, n'hésitant pas à s'approcher du village. Si des sangliers ont été prélevés, il faut souligner qu'un prélèvement d'un gros mâle de 128 kilos a été effectué par notre ami Roland.

Nous tenons à rappeler que la divagation des cochons blancs et autres cochons de compagnie est interdite, la police de l'environnement peut abattre ces cochons sans prévenir.

La société communale est à l'écoute de tout le monde et surtout du monde agricole pour protéger les cultures mais également pour protéger les basses cours.

Le 1^{er} LOTO le 2 décembre 2023

Le 2^{ème} LOTO le 06 avril 2024

Les deux lotos sont le samedi soir à 21 heures.

Nous vous souhaitons à toutes et tous de très bonne fêtes de fin d'année.

Le Bureau



Roland avec son sanglier de 128 kilos.

Un bestiau qui devait faire pas mal de dégâts.

Merci ROLAND et bravo !!!!

Président : Jérôme ROUDET

☎ 06.09.58.58.05

Vice Président : Ludovic FONTAINE

☎ 06.24.97.66.84

Secrétaire : Alain TOURNIER

☎ 06.99.38.66.12

Trésorier : Alain SOULAYRAC

☎ 06.73.11.04.63

ASSOCIATION SPORTIVE PONEY CITY

Une rentrée au top !

Comme chaque année, Poney City a ouvert grand ses portes le 10 septembre dernier. Les cavaliers de tous âges ont pu découvrir ce magnifique animal qu'est le poney et faire un tour sur son dos ou en calèche et même faire un peu de voltige pour les plus audacieux. Pour de nombreux cavaliers en herbe ce fut l'occasion de sauter le pas et de rejoindre la grande équipe de Poney City.



Quelle équipe !

Cette même équipe a remporté de nombreux succès cette saison autant en CSO (Concours de Saut d'Obstacles) qu'en CCE (Concours Complet d'Equitation). Nous comptons dans nos rangs les championnes du Tarn de CSO en Poney 4 et Poney 3 et Poney City est premier des clubs d'équitation en CCE au niveau régional et départemental.

C'est une grande fierté pour l'association qui encourage et soutien nos équipes. Nous investissons chaque année dans le développement et le maintien de nos équipements sportifs. Cette année nous avons acheté une lice (petite barrière qui délimite la carrière de dressage) pour nos concours de dressage. En 2024, nous aurons deux concours de dressage au lieu d'un seul et nous rêvons d'organiser un CCE !

A Poney City on peut concourir à tous les âges et l'association tient à organiser à chaque concours des épreuves pour les plus petits : les épreuves Poney A qui concernent uniquement les poneys de moins de 107cm et les cavaliers de moins de 12 ans.

Vous l'aurez compris, l'esprit de compétition est bien présent à Poney City mais gageons que nous aurions moins de résultats si il n'existait pas un réel esprit d'équipe. Il n'y a qu'à entendre les encouragements sonores de nos cavaliers quand l'un d'eux entre en piste ! L'équipe jaune et noire de Poney City a donc de beaux jours devant elle et vous pourrez l'encourager ces prochains mois durant les concours organisés par l'association :

- Dimanche 4 février : Concours de dressage
- Dimanche 17 mars : CSO
- Dimanche 19 mai : CSO



Stage chute avec les Arts Martiaux du Pays d'Agout !



A Poney City on apprend à monter, à gagner et à tomber !

Depuis plusieurs années, les judokas du club de Judo de Damiette et Marssac viennent apprendre à nos cavaliers comment tomber sans se faire mal. Durant ce mini stage les cavaliers apprennent à faire des chutes avant et chutes arrières, à pied puis à poney. Peu à peu, ils arrivent à accompagner avec souplesse leurs chutes tout en se protégeant. Ces stages donnent beaucoup de confiance et d'assurance. Merci à Jean-Claude Griffoul et Pascal Griffault pour ces apprentissages.



TENNIS CLUB BEAUZELLOIS

Les installations du Tennis Club Beauzellois restent à la disposition de tous les adhérents ayant acquitté leur cotisation annuelle (valable du 01/01 au 31/12) aux prix suivants inchangés depuis de très nombreuses années :

- Gratuité pour les enfants de moins de 12 ans,
- 12 € pour les personnes de 12 à 18 ans,
- 23 € pour les personnes de plus de 18 ans,
- 38 € pour la carte familiale quel que soit le nombre de membres,
- 15 € pour la carte hebdomadaire qui est la plus adaptée aux pratiquants séjournant en courte durée sur les résidences de loisirs.

Les cartes sont à acheter chez Mr et Mme VERP Alain et Nadine, 6 chemin du Lézert à Beauzelle 81220 DAMIATTE.

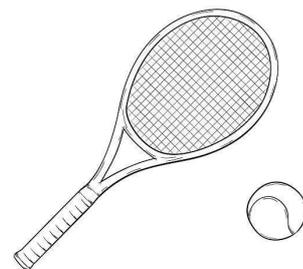
Les courts sont exclusivement réservés à la pratique du tennis. Pour y pénétrer, les chaussures de sport sont obligatoires. Il n'est pas permis de se balancer sur les filets ou de s'asseoir dessus.

Les adultes sont responsables des évolutions de leurs enfants.

Ces installations sont entretenues par un très petit nombre de bénévoles qui demandent de respecter le règlement affiché sur la porte de la salle et à l'entrée des courts.

Comme tout entretien, cela a un coût, c'est pourquoi, comme dans tous les sports, on doit s'acquitter d'une cotisation pour pratiquer.

Si tout le monde est respectueux de ce qui précède, toutes les conditions seront réunies pour passer la meilleure saison de tennis possible.



ANNUAIRE DES ASSOCIATIONS

CULTURE ET PATRIMOINE

Nom de l'association	Président	Adresse	Nde téléphone
Avenir de DAMIATTE	Monsieur MAURIES Henri	518 Chemin de La Rasairié DAMIATTE	05.63.70.70.42
Damiatte Culture & Patrimoine	RIVALS Olivier	Mairie de DAMIATTE damiattculturepatrimoine@yahoo.com	

ANIMATIONS ET LOISIRS

Nom de l'association	Président	Adresse	Numéro de téléphone
Arts et Loisirs (Dessin théâtre)	Madame GAYRAUD Christine	662 Chemin de Limardié DAMIATTE	05.63.42.05.65
Club Génération Mouvement	Monsieur ROUDET Georges	Mairie DAMIATTE	06.89.40.12.47
Comité des Fêtes	Monsieur RIVALS Olivier	Mairie DAMIATTE	06.13.41.50.96
INICI	Madame MOLINIER Gisèle	Mairie ST PAUL CAP DE JOUX	05.63.70.67.73
Mano Créo Activités manuelles Rencontres thématiques	Madame VIALA Claire	10 route de Graulhet DAMIATTE	06.49.70.90.10
Les Pimprenelles Saint-Paulaises	Monsieur CLEMENT Patrick	Mairie ST PAUL CAP DE JOUX	06.82.29.20.48 06.41.41.58.18
Société communale de chasse	Monsieur ROUDET Jérôme	Mairie DAMIATTE	06.09.58.58.05
Société de chasse des plateaux de St Martin	Monsieur FADDI Patrick	91 Chemin d'En Gontier DAMIATTE	06.33.95.63.59
Société de pêche AAPPMA	Monsieur BRET Alexis	Mairie ST PAUL CAP DE JOUX	06.63.24.97.80

ANNUAIRE DES ASSOCIATIONS

SPORTS

Nom de l'association	Président	Adresse	Numéro de téléphone
ADSP (Athlétisme)	Monsieur BESSIOUD Philippe	5 chemin du Païssu DAMIATTE	07.71.71.14.43
Arts et Loisirs (yoga, gym sénior)	Madame GAYRAUD Christine	662 Chemin de Limardié DAMIATTE	05.63.42.05.65
Arts Martiaux Du Pays d'Agout (AMDPA)	Monsieur HUMETZ Michaël	8 Route de Lavaur DAMIATTE	06.18.65.42.04 amdpa81@gmail.com amdpa.ffjudo.com
AVLF (Foot vétéran)	Monsieur ALBO Sébastien	Mairie DAMIATTE	06.81.90.68.43
BDSP (Basket)	Madame FRANCOU Nathalie	Mairie ST PAUL	06.78.55.28.64
Centre équestre de Corbière	Monsieur NOEL Pascal	Corbière DAMIATTE	06.15.43.44.38 06.08.78.43.85 Catherine.kitten@orange.fr
Association sportive Poney City	Madame RIVIERE Morgane	La Vidalié Basse DAMIATTE	05.63.42.06.45
Lous Desferrats (randonnée)	Monsieur FRANCOU Yannick	Borio Blanco 81220 SAINT PAUL CAP DE JOUX	06.73.01.96.31
PAFC (Foot enfants et adultes)	Messieurs MORIN Frédéric DA SILVA Manuel	Mairie VIELMUR SUR AGOUT	06.42.46.92.15 550911@footoccitanie.fr
Pétanque Damiattoise	Monsieur BRET Gérard	1045 Route de La Cahuzière DAMIATTE	05.63.70.69.28 06.48.06.90.39
Ping St Paulais	Monsieur PRADELLES Patrice	Mairie ST PAUL	06.09.91.48.79
Tennis Club Beauzellois	Monsieur VERP Bernard	5 Chemin du Lézert DAMIATTE	05.63.70.65.20

ANNUAIRE DES ASSOCIATIONS

ENFANCE

Nom de l'association	Président	Adresse	Numéro de téléphone
Association de parents d'élèves LES ENFANTS DE NOUGARO	Madame JOLLY Sandrine	475 chemin d'en Algans 81700 PUYLAURENS	06.20.07.37.13
L'île aux parents	Madame MADANI Karima	rue de la Clavelle 81600 GAILLAC	07.83.97.44.34

AUTRES ASSOCIATIONS

Nom de l'association	Président	Adresse	Numéro de téléphone
Anciens Combattants Prisonniers de Guerre C.A.T.M.	Monsieur ROUDET Georges	1457 route de Lavaur DAMIATTE	05.63.70.63.59 06.89.40.12.47
FNACA	Monsieur BARTHES Elie	Le Griffoulet ST PAUL CAP DE JOUX	05.63.70.61.23
Amicale des Sapeurs pompiers	Arnaud BANQUET	24 avenue du Relais ST PAUL CAP DE JOUX 06.21.79.93.56 amicale.pompierstpaul@gmail.com	
L'Abeille sur Bouquet	Mr David SEON	8 Route de Serviès DAMIATTE	abeillesurbouquet@ emailasso.net
Aurgili Racing Club	Monsieur PORTA Gilbert	5 Chemin de la Plaine ST PAUL CAP DE JOUX	07.89.68.01.77

SERVICES

Nom de l'association	Président	Adresse	Numéro de téléphone
A.D.M.R	Monsieur BANQUET Serge	6 Chemin Crouzette VITERBE stpaulcapjoux@fedes81.admr.org	05.63.75.39.57

PAGES JAUNES LOCALES

ADMINISTRATION

Ecole Claude Nougaro		8 Place de l'école	05.63.70.72.14
Mairie		7 Route de Graulhet	05.63.70.62.60
S.N.C.F		6 Avenue de la Gare	0.800.31.31.31

AGRICULTURE

CAVAILLES Thibault	Vente de poulets, œufs, colis de vache, porcs bio	146 Chemin du Buguet Bas	06.26.39.46.61
GAEC d'En Gontier	Vente de veau fermier, vache	91 Chemin d'en Gontier	05.63.70.65.76
GAEC des Très Cantous	Fournisseur veau Intermarché Lavour - vente directe bœuf/veau	1371 Chemin Des Coussels	05.63.50.01.64
GAEC En Naudy	Vente de veau fermier	538 Chemin d'En Naudy	06.45.16.46.99
LA FERME PRIM'VERTS	Vente légumes sur les marchés	100 Chemin de la Juliane	05.63.62.79.26
LES LEGUMES D'AUTAN	Ventes de légumes frais	1332 Route de Serviès	06.34.18.90.10
ROC Roland	Vente d'ail rose	339 Route de La Brunié	05.63.42.04.85
SAS VIDALAGRI	Ramassage de cailloux - tous travaux agricoles	538 chemin d'en Naudy	06.45.16.46.99

ARTISTES - ARTISANS

BAILE Jean-Pierre	Peintre	3 Route de Serviès	06.09.99.20.78
BIRON Judy	Peintre	304 Chemin de la Vidalié	05.63.73.46.06
VANDENBERGHE François	Sculpteur	f_vandenberghe@orange.fr	
DIAZ-GOUJON Pierre	Tout travaux photographiques	1487 Route de Lavour	06.32.30.88.79 diaz.goujon.pierre@gmail.com
MONSARRAT Anne	Ateliers d'affiches anciennes	4 Chemin de Port de Salomon	05.63.82.09.03
ARTINIAN Rémi	Charpente / ossature bois	807 Route de Vialas	06.40.25.83.76
L'atelier de Chris Et Co	Gravure / découpe laser	atelierchrisetco@gmail.com 07.44.70.72.42	

PAGES JAUNES LOCALES

ARTISANS (suite)

AUDOUIN Vincent services	Electricité, plomberie, isolation, pompe à chaleur - Rénovation énergétique	1645 Route du Rivalou	
Bâtitseur de jardin RIVALS Olivier	Création et entretien de jardins et espaces verts	5 Rue Sicardou	06.13.41.50.96
BEDOS Cyril	Création, restauration, maçonnerie d'art	35 Chemin d'en Auriol	06.30.00.32.33
BLANC Francis	Travaux publics	En Séverac	06.80.66.02.83
Terra Design BOUSQUIERES Maxime	Maçon-Matiériste-Coloriste	5009 Route de Graulhet En Coutet	06.08.52.80.30
ACCEZ Toiture WATERNAUX Ludovic	Charpente	4 Avenue de la Gare	06.10.76.92.59
ArbOccitanie CHAPPEY Benoît	Arboriste grimpeur qualifié	16 Chemin de Camaret Boulbou	06.25.23.76.69
ARBRES SERVICES Mr COUDERC Cyril	Taille, soins, arboriste grimpeur qualifié	973 Route du Rivalou 06.24.90.65.49 contact@arbres-services-occitanie.com	
CONCEPT PEINTURE 81 Antony FIORET	Peinture / décoration / revêtements sols - murs	24 route de Serviès	06.45.85.53.69
FOURNIL Sébastien	Travaux publics	1444 Route de Lavaur	06.88.08.34.90
GAYRAUD Jean-Daniel	Scierie	7 Place de Beauzelle	05.63.70.51.05
GUILHOU Thierry	Maréchal ferrant	1434 Route de Vialas	05.63.75.97.34
LAUTARD Armand	Restauration, maçonnerie	3621 Route de Lacapelle	06.83.43.05.45
SARL PEYRE	Terrassement, maçonnerie	918 Route de Saint Martin	05.63.70.80.51 06.78.59.05.46
RICARDOU Sylvain	Charpente	52 Chemin du Bourias	05.63.70.75.82 06.20.99.26.91
ANTIQUITES DU JARDIN RIVALS Olivier	Achat vente de salons de jardins, statues, poteries, matériaux anciens, fer forgé ...	Achat vente de salons de jardins, statues, poteries, matériaux anciens, fer forgé ...	06.13.41.50.96
RENOL PISCINES	Rénovation piscines	94 Route de St Martin	05.63.74.72.34
ROUDEL Christopher	Plomberie, chauffage, climatisation, chaudière bois et granulés	7 Rue Sicardou	06.24.82.47.53
TOURNIER Kévin	Création entretien d'espaces verts	11 rue Paul Loupiac kevintournier.espacesverts@gmail.com	06.29.37.73.35

PAGES JAUNES LOCALES

COMMERCES

Auberge de l'Agout ALCOUFFE Yannick	Bar et restaurant	2 Route de Graulhet	05.63.70.60.16
Autocars BALENT	Transport	Route de Serviès	05.63.77.51.29
ETS Thierry Tout Faire matériaux	Matériaux de construction	166 Route de St Martin	05.63.70.63.16
TERRA Nova Mr GILLY Yves	Mobilier urbain, équipement collectivités	9, Avenue du Carbounel	06.81.12.02.54
Les Rosiers PEYRARD Catherine	Bar	2 Rue des Rosiers	05.63.70.61.35
PACHAMAMA ADELL Christophe	Plantes aromatiques et médicinales	2 Route de Serviès	06.16.36.12.06 https://pachamama-phyto.fr
L'ATELIER Mireille Cyrielle	Coiffure	13 Route de Graulhet	05.63.70.61.68
VANONCE Pizza	Pizzas	278 Chemin d'En Séverac	06.61.17.86.53

HEBERGEMENTS

ARNOULT Michel	Gîtes	Chemin de la Vidalié	06 07 01 83 69
BAILLY Myriam	Gîtes	529 Route de Lavaur	06.95.39.03.62
INGHELBRECHT Eliane	Gîtes	1886 Route du Château	05.63.50.02.56 06.85.66.07.51
INGELBRECHT Patricia	Gîte	2711 Route de Lavaur	06.88.93.36.03
LAVAGNE D'ORTIGUE Yvonne	Chambre d'hôtes	4355 Route de Graulhet	06.83.12.63.30
LEFUR Hervé et Bérengère	Gîtes	Route de La Cahuzière	06.62.67.81.74
DELPEYROUX Stéphanie	Chambre	15 avenue du Carbounel	06.22.70.74.79
TRIPONNEY Cécile	Camping	791 Route des Lacs	05.63.70.66.07

INDUSTRIES

EDILIANS	Tuilerie	12 Route de Graulhet	05.63.82.11.11
RAGT	Collecte de céréales	587 Route des Silos	05.63.70.64.29
SUD FILIERE PLAST	Moules thermoplastiques	28 Route de Serviès	05.63.70.80.78

PAGES JAUNES LOCALES

LOISIRS

Les Ecuries de Corbière KITTEN-LEROY Catherine	Centre équestre	369 Chemin de Corbière	05.63.75.33.59
Poney City LOTES Agnès	Poney Club	2913 Route du Château	05.63.42.06.45
La Ferme aux Colombages PUECH Danièle	Centre de vacances	337 Chemin de la Bouriasse	05.63.42.05.04
La Ferme Nomade	Ferme pédagogique et itinérante	ferme.nomade@gmail.com 06.01.80.08.96	

PROFESSIONS LIBERALES

BARTHES Janick	Naturopathe	2665 Route de Lavaur	05.63.82.09.06
Mr SAINT JEAN Claude Henry	Cabinet médical	29 Route de Graulhet	05.63.70.66.59
Infirmières associées du Saint Paulais	Infirmières à domicile	51 Avenue Pierre Fabre 81220 SAINT PAUL CAP DE JOUX	05.63.70.62.81
MARGUERITAT Caroline	Kinésithérapeute	3 Avenue de la Gare	05.63.70.63.57
MOLINIER Audrey	Ostéopathe	72 chemin de la Juliane	06.32.04.29.98
GAC Christine	Psychothérapeute, équi- thérapeute, praticienne Shiatsu Myo-énergétique	5483 route de Lacapelle	06.84.24.87.03 c.gac@orange.fr
GAC Pierre	Coaching en entreprise, psycho atricien en mé- diation équine	5483 route de Lacapelle	06.09.81.38.96 gacpierre83@gmail.com

SERVICES

BAILE Jean-Pierre	Cours de guitare	3 Route de Serviès	06.09.99.20.78
BRET Magalie	Assistante maternelle	5037 Route de Lacapelle	07.81.64.17.82
DIAZ Mary	Educatrice sportive pour enfants Yoseikan Budo	1155 Route de la Cahuzière	06.88.67.39.00
ELSE INSTITUT	Institut de beauté	94 Route de Saint Martin	06.13.81.09.37
EQUI'TERRE HAPPY	Equithérapie	5483 route de Lacapelle	06.84.24.87.03 equiterrehappy.fr

PAGES JAUNES LOCALES

SERVICES (suite)

GAYRAUD Nadine	Couture, retouches, décoration	5 Avenue du Carbounel	06.47.16.29.63
GAZAGNOL Michaël	Gazagnol Service Entretien	25 Chemin d'En Causse	06.61.77.03.28
GRIFFOUL Jean-Claude	Infographiste : montages photos, modélisation 3D, muséographie ...	275 chemin de Limardié	06.13.53.53.36 Facebook : ET3D
INSTITUT DE BEAUTE OPHELIE D	Esthéticienne et prothésiste ongulaire	3 Rue Sicardou	06.50.64.11.68
LABTEC PROD Benoît DUMASDELAGE	Photographe - Vidéaste Mariage - Famille - Lifestyle	Téléphone : 0781184940 Email : labtecprod@gmail.com	
LB Méca - LEFIL Brice	Réparations automobile	10 Place de l'Ecole	05.63.71.03.62
MAUREL Daniel	Bricolage, jardinage	12 Rue Sicardou	06.08.46.77.58
MECA MIKE - GARAGE & CO	Entretien et réparation automobile toutes marques	27 route de Serviès	06.36.08.22.16
MOUYSET Sylvie	Assistante maternelle	5 Rue Ernest Sans	06.58.91.11.59
Les Ciseaux de Julie	Coiffure à domicile	www.lesciseauxdejulie-81.fr 07.83.61.86.64	
POPOTE SERVICES	Livraison de plats à domicile	140 Route de Saint Martin	06.27.05.59.96
PUPILLES TRAITEUR	Traiteur	140 route de Saint Martin	06.27.05.59.96
ROUANNE Valérie	Sophrologie, réflexologie plantaire, massage thérapeutique	9 rue Sicardou	06.24.93.02.55
TETARD Denis	Cours de guitare	10 rue Paul Loupiac	06.73.47.21.97
Thierry PRADES Informatique	Assistance, formation, dépannage informatique à domicile	1693 Chemin d'En Pendarel	06.13.70.24.98
SEGUI Sabrina	Assistante maternelle	24 Route de Graulhet	05.63.75.01.38 06.61.52.74.36

CALENDRIER DES LOTOS ET MANIFESTATIONS 2024

JANVIER 2024					
Samedi	6	20h30	Loto	Comité des fêtes Saint-Paul	Saint Paul Cap de Joux
Dimanche	7	14h30	Loto	Paroisse	Saint Paul Cap de Joux
Mercredi	10	14h30	Concours Belote	Les Cocagnous	Saint Paul Cap de Joux
Dimanche	14	14h30	Loto	Pimprenelles	Saint Paul Cap de Joux
Samedi	20	20h30	Loto	BDSP	Saint Paul Cap de Joux
Dimanche	21	14h30	Loto	ADMR	Saint Paul Cap de Joux
Mercredi	24	14h30	Concours Belote	Les Cocagnous	Saint Paul Cap de Joux
Samedi	27	20h30	Loto	Pompiers	Saint Paul Cap de Joux
Dimanche	28	14h30	Loto	Générationnements Mouvements	Viterbe
FEVRIER 2024					
Samedi	3	20h30	Loto	Ecole	Serviès
Dimanche	4	14h30	Loto	Anciens combattants	Saint Paul Cap de Joux
Dimanche	11	14h30	Loto	Ping Saint-Paulais Pays de Cocagne	Saint Paul Cap de Joux
Mercredi	14	14h30	Concours Belote	Les Cocagnous	Saint Paul Cap de Joux
Samedi	17	21h	Loto	Chasse	Guitalens-L'Albarède
Dimanche	18	Journée	Bourse aux collections	Foot PAFC	Saint Paul Cap de Joux
Dimanche	25	14h30	Loto	Foot PAFC	Saint Paul Cap de Joux
Mercredi	28	14h30	Concours Belote	Les Cocagnous	Saint Paul Cap de Joux
MARS 2024					
Dimanche	3	14h30	Loto	Pétanque Saint-Paulaise	Saint Paul Cap de Joux
Samedi	9	20h30	Loto	Chasse Prades	Prades
Mercredi	13	14h30	Concours Belote	Les Cocagnous	Saint Paul Cap de Joux
Dimanche	17	14h30	Loto	Pompiers	Saint Paul Cap de Joux
Samedi	23	21h	Loto	Pétanque Damiattoise	Damiatte
Mercredi	27	14h30	Concours Belote	Les Cocagnous	Saint Paul Cap de Joux
Samedi	30	20h30	Loto	AAPPMA pêche	Damiatte
AVRIL 2024					
Samedi	6	20h30	Loto	Chasse Damiatte	Damiatte
Mercredi	10	14h30	Concours Belote	Les Cocagnous	Saint Paul Cap de Joux
Dimanche	14	14h30	Loto	Générationnements Mouvements	Damiatte
Mercredi	24	14h30	Concours Belote	Les Cocagnous	Saint Paul Cap de Joux
Dimanche	28	14h30	Loto	Les Cocagnous	Saint Paul Cap de Joux
MAI 2024					
Mercredi	8	14h30	Thé dansant	Les Cocagnous	Saint Paul Cap de Joux
Vendredi	17	20h30	Spectacle "OHHO"	Scène Nationale d'Albi	Saint Paul Cap de Joux
Dimanche	26	Journée	Vide grenier	Serviès Animation	Serviès
Vendredi	31	Journée	Tournoi 3x3	BDSP	Saint Paul Cap de Joux
JUIN 2024					
Samedi	1	Journée	Tournoi 3x3	BDSP	Saint Paul Cap de Joux
Dimanche	2	Journée	Tournoi 3x3	BDSP	Saint Paul Cap de Joux
Dimanche	9	Journée	Vide grenier	Comité des fêtes	Guitalens-L'Albarède
Vendredi	21	19h	Fête de la Musique	INICI	Saint Paul Cap de Joux
Vendredi	21		Fêtes de Serviès		Serviès
Samedi	22		Fêtes de Serviès		Serviès
Dimanche	23		Fêtes de Serviès		Serviès
Samedi	29	18h	Feu de la Saint-Jean	Association Sainte-Cécile	Saint Paul Cap de Joux
JUILLET 2024					
Vendredi	5		Fêtes de Guitalens	Comité des fêtes Guitalens	Guitalens-L'Albarède
Samedi	6		Fêtes de Guitalens	Comité des fêtes Guitalens	Guitalens-L'Albarède
Dimanche	7		Fêtes de Guitalens	Comité des fêtes Guitalens	Guitalens-L'Albarède
Vendredi	12		Fêtes de Saint Paul	Comité des fêtes Saint Paul	Saint Paul Cap de Joux
Samedi	13		Fêtes de Saint Paul	Comité des fêtes Saint Paul	Saint Paul Cap de Joux
Dimanche	14		Fêtes de Saint Paul	Comité des fêtes Saint Paul	Saint Paul Cap de Joux
Samedi	20		Fête château St Marc	CDF / Damiatte culture et Patrimoine	Damiatte
Dimanche	21		Fête château St Marc	CDF / Damiatte culture et Patrimoine	Damiatte